

**COMITE INTERNATIONAL DE COOPERATION  
DANS LES RECHERCHES NATIONALES EN  
DEMOGRAPHIE  
(CICRED)**

-----  
***PROGRAMME INTERNATIONAL DE RECHERCHE  
SUR LES INTERACTIONS ENTRE LA POPULATION,  
LE DEVELOPPEMENT ET L'ENVIRONNEMENT (PRIPODE)***

-----  
**CONVENTION PRIPODE  
CICRED-INSS  
BF5**  
-----



**MOBILITE SPATIALE DE LA POPULATION :  
NECESSITE DE DEVELOPPEMENT ET RISQUES  
DE DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT  
DANS L'EST ET LE SUD-OUEST DU BURKINA  
FASO**

**Rapport final**

**Ouagadougou, novembre 2006**

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>CESAO</b>	: Centre Economique et Social de l'Afrique de l'ouest
<b>CETIG</b>	: Cellule de Télédétection et d'Information Géographique
<b>CICRED</b>	: Comité International de Coopération dans les Recherches nationales en Démographie
<b>CIRD</b>	: Centre d'Information et de Recherche Documentaire
<b>CNRST</b>	: Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
<b>CSLP</b>	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>DRAHRH</b>	: Direction Régionale de l'Agriculture, l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
<b>DRECV</b>	: Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie
<b>DRED</b>	: Direction Régionale de l'Economie et du Développement
<b>DSAD</b>	: Département Socio-économie et Anthropologie du développement
<b>DSP</b>	: Département Science de la population
<b>INERA</b>	: Institut pour l'Environnement et la Recherche Agricole
<b>INSS</b>	: Institut des Sciences des Sociétés
<b>SP/CONAPO</b>	: Secrétariat Permanent du Conseil National de la Population
<b>SOCOMA</b>	: Société Cotonnière du Gourma
<b>PAP</b>	: Programmes d'Action en matière de Population
<b>RAF</b>	: Réorganisation Agraire et Foncière
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>PANE</b>	: Plan National pour l'Environnement
<b>PASA</b>	: Plan d'Ajustement du Secteur Agricole
<b>UERD</b>	: Unité d'Etudes et de Recherche en Démographie

## INTRODUCTION GENERALE

Pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a une économie essentiellement basée sur la production agropastorale. L'agriculture et l'élevage emploient 86% de la population active, fournissent 30% du PIB et cumulent 80% des recettes à l'exportation. En outre, près de 85% de cette population vit en milieu rural.

Conscients de cette situation, les différents gouvernements ont fait du développement du monde rural, une de leurs priorités majeures. Ainsi, depuis 1990, des réformes importantes sont entreprises, à travers le Plan d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA), en vue d'améliorer les performances de l'agriculture et de l'élevage.

Cependant, la production agricole au Burkina Faso est essentiellement pluviale, donc tributaire des aléas climatiques. Or, depuis près de deux décennies, le pays connaît une péjoration récurrente des conditions climatiques, caractérisée par une insuffisance et une irrégularité des précipitations, une maîtrise insuffisante de l'eau, une baisse progressive de la fertilité des sols et une dégradation des ressources naturelles. Une étude comparative des situations climatiques de cette période fait ressortir clairement les signes d'une crise climatique.

En effet, l'analyse diachronique des cartes climatiques montre qu'il y a une modification profonde du tracé des isohyètes, caractérisée par la disparition des isohyètes 1400 et 1300 mm au sud du pays et l'apparition des isohyètes 400 mm et voire moins au nord. Cela traduit une baisse de la quantité de la pluviométrie. Cette tendance a pour corollaire le déplacement des populations des zones arides du Nord et du Centre vers les zones plus humides de l'Est et du Sud-Ouest notamment.

Les migrations internes, conjuguées aux aléas climatiques, contribuent grandement à la dégradation de l'environnement dont l'ampleur est de plus en plus inquiétante. La dégradation du couvert végétal entraîne de facto une accélération de la dynamique érosive éolienne et hydrique.

La sauvegarde de l'environnement, par une utilisation adéquate et judicieuse des ressources naturelles, se pose alors avec acuité. C'est ce à quoi le Département Sciences de la

Population voudrait contribuer à travers l'étude de la mobilité spatiale de la population et les risques de dégradation de l'environnement. Pour ce faire, l'étude se fonde sur les postulats suivants :

- *l'accroissement de la population peut constituer un facteur de paupérisation de la population et de dégradation de l'environnement ;*
- *la mobilité de la population est un facteur de développement socio-économique, source de bouleversements socio-culturels préjudiciables à l'environnement.*

Les régions du Sud-Ouest et de l'Est du pays, ont été retenues comme terrain de recherche pour les atouts qu'elles présentent en terme d'attraction des flux migratoires internes : des conditions agro-écologiques et démographiques très favorables caractérisées par une abondance de terres cultivables, une bonne pluviométrie (plus de 1 000 mm/an) et une grande biodiversité. A cela s'ajoute une densité de population relativement faible (plus de 23 habitants/km<sup>2</sup> contre plus de 50 habitants/km<sup>2</sup> au Nord et au Centre).

Ces atouts font de l'est et du sud ouest des fronts pionniers pour les populations du Nord, du Centre et du Centre nord en quête de terres cultivables, ce qui expose ces zones au processus de dégradation de leur environnement.

Le présent rapport rend compte des principaux résultats des recherches conformément aux clauses de la convention signée en 2003 avec le comité scientifique du CICRED.

**BURKINA FASO**  
**Carte administrative**



**LEGENDE**

Province

Toma : chef lieu de province  
TAPOA : nom de province





**PREMIERE PARTIE :**  
**DESCRIPTION RESUMEE DES**  
**OPERATIONS DE RECHERCHE**

L'exécution du présent programme de recherche sur la mobilité spatiale de la population a comporté plusieurs étapes : les rencontres de concertation, la revue documentaire, la collecte des données de terrain, l'analyse des données et la rédaction du rapport final.

### ***I. Les rencontres de concertation***

Ces rencontres sont organisées au siège de la coordination du projet (INSS) et rassemblent toutes les parties prenantes. Il s'agit des chercheurs du Département Science de la Population (DSP), du Département Socio-Economie et Anthropologie du Développement (DSAD) et des techniciens du CTIG-INERA. Ces rencontres se tiennent une fois par mois et permettent d'harmoniser les points de vue et les échanges scientifiques sur les divers aspects de thématique de recherche.

Ainsi, les échanges ont porté entre autres sur :

- les aspects méthodologiques de l'étude ;
- les questionnaires de collecte des données ;
- les éléments de collecte et de leur contenu ;
- le déroulement de collecte sur le terrain ;
- les plans de rédaction des rapports.

### ***II. La revue documentaire***

La recherche documentaire a été effectuée dans les centres documentaires des différentes institutions de recherche (Université, CIRD, UERD, CESAO, CNRST, INSS, etc.) et des ministères. Cette recherche s'est beaucoup appesantie sur les aspects sociaux, démographiques, économiques et environnementaux des régions de l'Est et du Sud-Ouest.

La recherche documentaire s'est poursuivie au niveau des chefs lieu de régions et des provinces auprès des services déconcentrés de l'Etat (DRED, DRE, DRAH, SOCOMA etc.)

On retient de cette documentation, la rareté des écrits sur le phénomène migratoire en ce qui concerne la partie Est du Burkina Faso. Et lorsque ces documents existent, le sujet est abordé de manière sommaire. Par contre, sur le Sud-Ouest les études menées sont nombreuses, surtout sur les « tribus du rameau lobi ». Bien que s'intéressant aux aspects anthropologiques, ces études abordent les questions de migration notamment en terme de départ des jeunes vers les pays côtiers, en l'occurrence la Côte d'Ivoire.

Cette documentation a donc permis l'élaboration de fiches signalétique et analytique, de mieux circonscrire la problématique de recherche et de procéder à un meilleur recentrage des objectifs de recherche. La recherche documentation s'est poursuivie tout le long de l'étude et elle a aussi permis de préciser les grands concepts et théories sur lesquels se fondent les pouvoirs publics

pour élaborer les différentes politiques en matière de population, d'environnement et de développement.

### ***III. La collecte des données***

Le travail de collecte des données s'est déroulé en deux étapes :

- la collecte des données quantitatives et qualitatives dans les villages de l'échantillon ;
- le traitement des images prises par satellite.

#### ***3.1. La collecte des données quantitatives et qualitatives***

##### ***3.1.1. L'échantillon***

Les questionnaires et les observations ont été effectués respectivement à l'Est dans la province de la Kompienga et au Sud-Ouest dans les provinces du Nounbiel et du Poni. Les villages échantillon ont donc été tirés dans les départements de Bouroum-Bouroum, Djigouè et Loropéni dans la province du Poni, des départements de Legmoin et de Midebdo dans la province du Nounbiel et des départements de Kompienga et de Pama dans la province de la Kompienga. Ces départements ont été retenus parce que situés dans des zones très réceptives caractérisées par l'importance de la culture d'ignames, surtout dans le Sud-Ouest, l'attraction migratoire que ces zones exercent sur les populations des régions défavorisées du pays, et la transhumance des animaux, le développement de la culture cotonnière, tout cela constituant de sérieux facteurs de dégradation de l'environnement.

Quant aux villages, ils ont été retenus en fonction de leur accessibilité et de leur composition démographique (ratio autochtones/migrants). Le choix des ménages à enquêter s'est opéré sur la base de tirage raisonné (1ménage sur 2).

Au total, ce sont 1254 chefs de ménage, chefs d'unités d'exploitation qui ont été enquêtés. Ceux-ci seront tirés à partir d'une des listes de ménages fournies par le RGPH de 1996 ou le recensement administratif de mars 1998. Ces ménages ont été tirés dans des proportions raisonnables entre autochtones et migrants. Dans chacun de ces ménages, une des femmes et un jeune ont été soumis aux volets « femme » et « jeune ».

L'enquête complémentaire a été réalisée dans six villages (soit quatre dans le Sud-ouest et deux dans l'Est) auprès de 48 ménages migrants et 27 ménages autochtones grâce au financement PRIPODE.

##### ***3.1.2. Les techniques de collecte des données***

La collecte des données de l'échantillon s'est faite de la manière suivante :

- *l'assemblée villageoise* : dans un premier temps, une assemblée village qui réunit toute la population (homme, femmes, jeunes, éleveurs, agriculteurs etc.) pour donner les objectifs de la mission et son déroulement dans le village. Des questions d'ordre général sur les ressources naturelles et leur utilisation, l'organisation sociale du village et les activités du village ;
- *les entretiens avec les groupes spécifiques* : des entretiens semi structurés avec les groupes spécifiques à l'issue de l'assemblée du village ont permis de collecter des données à thèmes spécifiques : ressources naturelles, productions agropastorales, l'occupation du groupe, ses préoccupations et des propositions d'actions ;
- *les entretiens avec les leaders d'opinion, les groupes ressources* : des entretiens individuels ont été menés avec les migrants et les autochtones.

### **3.1.3. Les questionnaires**

- *l'enquête 2001-2002* : cette enquête a finalement concerné 1456 unités d'exploitation et 25 villages. Les données recueillies à l'aide des questionnaires d'enquêtes remplis en 2001 et 2002 dans le Sud-Ouest et l'Est par l'équipe du Département Sciences de la Population (DSP) ont été codifiées et saisies. Ces opérations ont concerné 1456 questionnaires Unité d'exploitation et 25 questionnaires villages. La saisie s'est faite sous EPI.INFO (version 5) puis transférée sous SPSS 11.5 pour dépouillement et analyse. Ces données ont été complétées et enrichies par celles collectées à l'aide des questionnaires d'enquête complémentaire ;
- *l'enquête 2005* : les enquêtes complémentaires ont été dictées par le souci de combler les insuffisances des questionnaires des enquêtes 2001-2002. Très légères, elles ont permis de collecter des informations sur la situation économique des ménages migrants pour saisir l'impact de la migration sur les conditions de vie. Ces enquêtes ont été également élargies aux ménages autochtones, l'objectif étant de cerner leur perception de l'immigration et ses effets induits sur le milieu physique et le tissu social.

### **3.2. Le traitement des images satellites**

Les images utilisées sont des scènes Landsat de 1984 et 1999. Le traitement s'est effectué selon la procédure suivante : une classification dirigée des unités suivie d'une composition colorée, une vérification des différentes unités sur le terrain et la vectorisation. C'est ce qui a permis d'élaborer les cartes d'occupation du sol et de végétation à ces dates.

#### ***IV. L'analyse des données***

L'analyse des données a été faite par les chercheurs sur la base des résultats d'enquête et du traitement des images satellites grâce à des outils informatiques. Le traitement des données des enquêtes de terrain d'avoir un certain nombre de résultats en fonction des interrelations population, environnement et développement.

Les résultats des enquêtes de terrain ont permis de mieux connaître les caractéristiques démographiques (population, densité, situation socio-économique des ménages) et l'importance du phénomène migratoire dans chacune des régions.

Pour mieux appréhender les risques de dégradation de l'environnement liés à la mobilité des populations, une analyse spatiale s'impose afin d'établir l'état des lieux des sites d'étude. Cette analyse se résume concrètement à une étude cartographique diachronique des sites dont le support a été le traitement des images satellites.

L'enquête 2001-2002, antérieure à cette étude, a surtout contribué à la prise en compte les connaissances et les pratiques des populations en matière de préservation ou de dégradation de l'environnement. Cette enquête s'est appesantie sur la réceptivité des populations quant à la valorisation du capital de pratiques et attitudes positives visant à améliorer les rapports population/environnement.

Quant à l'interrelation entre politique de population et développement, elle s'est arrimée au Cadre stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) qui, depuis 2000, est devenu le principal instrument des politiques publiques et le cadre de mise en œuvre des politiques de développement. Toutefois, il convient de renforcer davantage les politiques de population et les stratégies de développement dans le contexte actuel du Burkina Faso marqué par le libéralisme économique et la décentralisation.

Les résultats de l'enquête 2005 ont permis d'analyser les incidences socio-économiques de la mobilité de la population à savoir : les migrations comme source d'accroissement de la production, rôle de la mobilité sur les conditions de vie des ménages, les conflits fonciers liés à l'insécurité foncière et les mutations socioculturelles.

La conduite de cette étude a connu des difficultés mais dans l'ensemble les résultats sont encourageants pour toute l'équipe qui envisage approfondir les aspects socio-économiques et fonciers dans la perspective d'autres conventions.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION DE L'EQUIPE PRIPODE**  
**BF5**

## PRESENTATION DE L'EQUIPE PRIPODE BF5

Noms et prénoms	Discipline/ spécialité	Organisme d'origine	Responsabilité	Adresse postale et mail
<i>OUATTARA Ardjouma</i>	Géographie/Aménagement du territoire, Migration, urbanisation	INSS	Coordination	03 BP 7047 Ouagadougou 03 ardjoumaouattara@yahoo.fr
<i>KIBORA Ludovic</i>	Anthropologie sociale	INSS	- Collecte des données sur le peuplement des sites - Elaboration des questionnaires d'enquêtes complémentaires	03 BP 7047 Ouagadougou 03 kludovic@yahoo.fr
<i>SANGARE Ali</i>	Sociologie/Développement	INSS	- Elaboration des questionnaires d'enquêtes complémentaires - Administration des enquêtes complémentaires	03 BP 7047 Ouagadougou 03 sangarealid@yahoo.fr
<i>NAKOULMA G. Harouna</i>	Géographie rurale	INSS	- Revue documentaire et synthèse - Analyse critique des textes et de leur application	03 BP 7047 Ouagadougou 03 ngoama@yahoo.fr
<i>NIKIEMA/MEUNIER Aude*</i>	Géographie de la santé	INSS	Collecte de données sur les conditions de vie des ménages	01 BP 4228 Ouagadougou 01 nikiaude@yahoo.fr

<b><i>DIPAMA Jean-Marie</i></b>	Géographie physique/ Environnement	INSS	Traitement des images satellites après classification dirigée et levés GPS	03 BP 7047 Ouagadougou 03 jmdipama@bf.refer.org
<b><i>OUEDRAOGO Lucien</i></b>	Géographie/SIG	INERA	Numérisation des cartes de base (couvert végétal, occupation des terres)	01 BP 476 Kamboïnsé 01 lucienoued@yahoo.fr
<b><i>KABORE Oumar</i></b>	Géographie/Télédétection	INERA	Traitement des images satellites après classification dirigée et levés GPS	01 BP 476 Kamboïnsé 01

\* spécialiste des questions de santé en SIG, Madame NIKIEMA a rejoint le Département Science de la Population après le démarrage du projet.  
Elle a apporté un appui à l'équipe de départ.

**TROISIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION DETAILLEE DES**  
**RESULTATS DES RECHERCHES**

## ***I. LA METHODOLOGIE***

La réalisation de la recherche a d'abord été guidée par le déterminant suivant : la participation et la concertation par une vision partagée autour de la problématique.

L'étude a été conduite sous forme d'un «projet commun» entre les acteurs locaux et l'équipe des chercheurs. La concertation permanente entre les parties a constitué le leitmotiv afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la méthodologie. Cette concertation s'est portée sur les éléments clé suivants :

- l'identification des facteurs limitant l'adoption par les migrants d'attitudes qui favorisent le développement durable tout en préservant l'environnement ;
- la formulation de propositions qui prennent en compte les particularités et réalités locales dans la mise en œuvre des programmes de développement reposant sur une bonne connaissance des interactions entre migration, développement durable et dégradation de l'environnement.

Aussi, participer à la définition des objectifs et au choix des propositions de recherche susceptibles d'être réalisées, sont-elles les conditions premières de construction d'une vision partagée et d'une appropriation individuelle et collective des résultats de cette recherche.

Les recherches documentaires, des enquêtes sur le milieu et sur les conditions de vie des populations (villages, autochtones et migrants) dans les zones d'étude permettent d'atteindre les résultats escomptés.

Le Burkina Faso est suffisamment connu pour l'importance des migrations. Une abondante documentation est consacrée aux phénomènes migratoires ; elle a été exploitée en prenant surtout en compte les études en rapport avec la thématique de recherche Pripode. Des aspects aussi divers que les flux, leurs origines et destinations, les effets de ces mouvements sur l'accroissement de la population, l'urbanisation, le développement, l'environnement, etc., ont ainsi fait l'objet de la revue de littérature.

Dans une publication sur « Modelling inter-provincial migration in Burkina Faso, West Africa : the role of socio-demographic and environmental factors » (2002), le collectif Boyle Henry et Lambin (2002) confronte les facteurs sociodémographiques et environnementaux pour expliquer les migrations interprovinciales au Burkina Faso. Sur les interactions population, développement et environnement, certains auteurs estiment que l'accroissement démographique entraîne à la fois la pauvreté et la dégradation de l'environnement, cette dernière accentuant la pauvreté. D'autres constatent qu'il y a quelques insuffisances dans cette approche «nexus» population-pauvreté-environnement (selon la terminologie du moment), les interactions n'étant pas suffisamment élucidées parce «qu'elles ne sont guère étudiées simultanément» pour les intégrer dans une vision d'ensemble, en raison du cloisonnement des disciplines, les spécialistes ne pratiquant que leurs disciplines sans se référer « au système que forment ensemble ces phénomènes » (Collomb

et Gendreau, 2004). On ne peut donc établir un «*enchaînement inéluctable entre accroissement démographique, pauvreté et dégradation de l'environnement dans le tiers monde en général et plus particulièrement en Afrique sub-saharienne*». En effet, s'appuyant sur quatre études de cas en Afrique sub-saharienne (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Kenya et Nigeria), Paul Mathieu conclut que « l'accroissement de la population ne s'accompagne pas systématiquement d'un recul des techniques agricoles ou de la dégradation de l'environnement, même si au Burkina Faso le processus s'accompagne d'une régression des techniques... De même, la relation entre intensification agricole et durabilité écologique n'est pas obligatoirement positive, vu qu'elle dépend des contextes. Cet auteur invalide ainsi partiellement le modèle nexus qui ne peut « rendre compte de la complexité réelle » (Mathieu, 2004).

Concernant les provinces de la Kompienga, du Nounbiel et du Poni, les recherches documentaires focalisées sur les aspects sociaux, démographiques, économiques et environnementaux ont permis d'élaborer une bibliographie signalétique et analytique. Cette documentation se caractérise par la rareté des productions scientifiques sur les migrations à l'Est du Burkina Faso et partant sur les interactions population, développement et environnement. Quelques documents n'y abordent le sujet que de manière très sommaire. Signalons à l'actif de la direction régionale de l'économie et du développement de l'Est (DRED-EST) la production en 2004 d'une « Monographie de la province de la Kompienga » où les migrations anciennes de peuplement et récentes ont été suffisamment abordées. Concernant le sud-ouest en revanche, les études sont abondantes. Henri Labouret dans « les tribus du rameau lobi » ( ) et Michel Fiéloux dans « les sentiers de la nuit » ( ) ne s'intéressent certes, qu'aux aspects anthropologiques, mais ces études traitent également des migrations surtout des jeunes vers les pays côtiers, en l'occurrence la Côte d'Ivoire et le Ghana. Quant aux autres aspects liés aux migrations internes, leurs impacts sur le développement local et/ou sur l'environnement, les relations entre autochtones et migrants dans la gestion des ressources naturelles, etc., ces questions ont été sans doute abordées sur d'autres terrains voisins au Burkina Faso. Mais à ce jour, nous n'avons eu connaissance d'aucune étude traitant de ces aspects dans la zone d'étude Pripode, c'est-à-dire l'Est et le Sud-ouest du Burkina Faso.

L'exploitation des textes officiels en matière foncière et environnementale a permis de camper le cadre législatif de la gestion des ressources naturelles. Cette revue de la littérature a ainsi inspiré les investigations sur le terrain.

Pour connaître l'évolution de l'état de l'environnement dans ses liaisons avec la mobilité des populations dans les deux sites de l'étude, une analyse spatiale s'est avérée nécessaire. Cette approche a été possible grâce à l'exploitation des scènes d'images satellitaires Landsat des

années 1984 et 1999. Cette analyse a consisté à faire un état des lieux pour chacun des deux sites en ces périodes.

Dans le cadre de la présente étude, les investigations de terrain se sont appuyées sur les enquêtes village et unité d'exploitation réalisées en 2001-2002 dans les provinces de la Kompienga (à l'est), du Nounbiel et du Poni (au sud ouest) dans le cadre du programme « population, environnement et développement du département Sciences de la Population (DSP) de l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Les questionnaires de cette enquête (1456 questionnaires d'unités d'exploitation et des 25 questionnaires village) ont ainsi servi de base à l'enquête complémentaire réalisée en 2005 sur un échantillon d'une soixantaine de ménages répartis à égalité entre autochtones et migrants.

Signalons enfin que l'un des sites de l'étude Pripode, la province de la Kompienga constitue, depuis plus d'une décennie maintenant, le terrain de recherche d'un des membres de l'équipe. L'équipe a pu recentrer la problématique, expliciter les objectifs et les méthodes de l'étude à partir des observations faites par le Comité scientifique du CICRED après évaluation du rapport à mi parcours et la mission d'appui effectuée par Francis GENDREAU du 21 au 28 octobre 2005.

## ***II. LES RESULTATS DES RECHERCHES***

### ***2.1. L'analyse documentaire***

Cette étape a consisté en une collecte d'informations sur le peuplement des zones. Elle a en outre permis de faire une lecture critique des textes, des lois et des politiques de développement en vigueur au Burkina Faso.

#### ***2.1.1. La dynamique de la population***

Les provinces de la Kompienga, du Nounbiel et du Poni sont peuplées de populations venues d'horizons divers. Dans la Kompienga, la majorité est Gourmatché, groupe auquel s'ajoutent les Mossi, Yancé, Peul, Haoussa et Djerma. Dans le Poni et le Nounbiel, ce sont les Lobi, les Birifor, les Dagara, les Djan, les Mossi et les Dioula qui peuplent ces territoires.

Au niveau de ces provinces, l'activité économique est basée sur l'agriculture et l'élevage qui occupent plus de 80% de la population. Les techniques agricoles demeurent toujours rudimentaires en raison de la faiblesse de l'encadrement technique, de l'analphabétisme et des difficultés d'accès au crédit agricole. Outre ces deux secteurs, les populations s'adonnent également aux cultures maraîchères, à la pêche, l'artisanat et le commerce.

La population est inégalement répartie sur le territoire national. Les provinces du Centre et de l'Ouest du pays présentent les plus forts effectifs. A l'opposé, les provinces de la Kompienga, du Noubiel et du Poni figurent parmi les moins peuplées du pays.

L'accroissement de la population est beaucoup plus important dans l'Est que dans le Sud-ouest à cause de la présence du lac du barrage de la Kompienga qui attirent de nombreux migrants. Les projections faites à partir des données de recensement de 1985 et 1996 montrent que la densité moyenne actuelle serait de 9,5 habitants au km<sup>2</sup> dans la Kompienga, tandis que le Noubiel et le Poni en auraient respectivement 21,5 et 27,2. En 1996, pourtant Kompienga avait une densité d'environ 5,8 habitants au km<sup>2</sup> et 18,8 pour le Noubiel. L'augmentation de la population s'est accompagnée d'un éparpillement de l'habitat. Il en résulte un morcellement des exploitations agricoles préjudiciable à l'environnement.

Hormis le croît naturel, l'Est et le Sud-ouest ont accueilli des effectifs non négligeables de migrants entre les deux derniers recensements de 1985 et 1996. Les migrations vers la Kompienga ont été plus fortes que dans le Poni/Noubiel. Mais depuis les événements survenus en Côte-d'Ivoire en 200, le retour massif des populations émigrées a beaucoup contribué à modifier la physionomie migratoire du Sud-ouest

En 1985 et 1996, la région de l'est avait en effet enregistré des soldes positifs, tandis que le sud-ouest avait une situation contraire : 34 159 migrants de 1 an et plus en 1985 et 24 270 en 1996 pour la première région, - 2 043 individus en 1985 et - 14 592 en 1996 pour le sud ouest. Ces chiffres rendent ainsi compte de deux réalités migratoires différentes. Il est donc entré plus de migrants qu'il est sorti de l'est, le sud ouest ayant perdu dans ces échanges. La répartition de ces effectifs entre les différentes provinces des régions considérées situe le niveau d'attraction de chacune d'elles en 1996 (tab.1).

**Tableau 1 : Situation migratoire dans l'Est et le Sud-ouest en 1996**

REGIONS	PROVINCES	Entrants	Sortants	Soldes	
				Effectifs	%
EST	Gnagna	26440	19603	6 837	28,2
	Gourma	14796	14746	50	0,2
	Kompienga	4879	5019	-140	-0,6
	Komondjari	8109	1302	6 807	28
	Tapoa	12330	1614	10 706	44,1
	<b>Total</b>	<b>66554</b>	<b>42284</b>	<b>24 270</b>	<b>100</b>
SUD OUEST	Bougouriba	9 024	10 724	-1 700	-11,6
	Ioba	6 998	16 958	-9 960	-68,2
	Noubiel	3 203	2 017	1 186	+8,1
	Poni	9 538	13 656	- 4 118	-28,2
	<b>Total</b>	<b>28 763</b>	<b>43 355</b>	<b>- 14 592</b>	<b>-100</b>

Source : INSD, RGPH, 1996

La province de la Kompienga avait en 1996 un solde migratoire positif de 6 807 personnes, soit 28% du solde migratoire de l'est et troisième après la Komandjari (44,1%) et le Gourma (28,1%)

Dans le sud ouest, seul le Nounbiel avait un solde migratoire positif de +8,1% en 1996, les trois autres étant largement déficitaires, le Nounbiel et le Poni ayant un solde négatif cumulé de - 20,1%. Tout compte fait, il sort de ces deux provinces plus de personnes qu'il n'en rentre, contrairement à la Kompienga dont le solde migratoire est largement positif.

Mais les événements survenus en Côte-d'Ivoire en 2001 ont sans doute contribué à modifier la physionomie migratoire du Sud-ouest qui a été un des principaux sites d'accueil des expulsés de ce pays.

### ***2.1.2. Les textes en matière de politique de population***

Les politiques de population sont «l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics, visant délibérément à infléchir, qualitativement et quantitativement, dans l'espace et dans le temps sur les phénomènes démographiques et à prendre en compte les conséquences démographiques des politiques sectorielles sur le développement d'un pays».

Le Burkina Faso a adopté le 10 juin 1991, un texte officiel qui institue la politique de population au Burkina Faso (ZATU N° AN VIII-0040/FP/PRES/du 10 juin 1991). La relecture de la politique nationale de population est intervenue en décembre 2000 (DECRET N° 2000-624/PRES/PM/MEF) suite aux changements intervenus sur le plan international et national.

Il ressort des grandes orientations de la politique nationale de population que la fécondité, la mortalité et les migrations sont à la fois causes et conséquences de pauvreté au Burkina Faso. L'opérationnalisation de cette politique nationale de population doit se faire à travers plusieurs Programmes d'Action en matière de Population (PAP).

Le SP/CONAPO (Secrétariat permanent du conseil national de population) est chargé de la mise en œuvre des PAP, mais il a manqué d'efficacité par insuffisance de ressources financières et humaines.

Selon les autorités burkinabés, la réalisation des objectifs de développement suppose entre autres dispositions stratégiques, la limitation de l'expansion démographique comme réponse aux menaces de dégradation des ressources naturelles.

Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996, des deux zones, la situation est plus préoccupante à l'Est avec une croissance naturelle de 2,9 supérieure à la moyenne nationale (2,39%) contre 0,8 % pour le Sud-Ouest. La situation est d'autant plus criarde à l'Est que les migrations venues du Centre et du Nord du pays (Mossi, Peul) font que l'espace disponible se restreint; ce phénomène est accentué par le fait que les zones potentiellement les plus fertiles sont classées réserves de faune et parcs nationaux.

### ***2.1.3. Les textes en matière de politiques environnementales***

Le Burkina Faso a ratifié de nombreuses conventions internationales, universelles ou régionales, en matière environnementale. Ces textes conventionnels font partie du droit positif burkinabé car ils ont une portée contraignante. En effet, selon la Constitution (article 151), «les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie». Le Burkina Faso participe à la mise en œuvre de ces conventions. Au niveau national, il a l'obligation de prendre les mesures nécessaires (législatives, institutionnelles et financières) pour leur mise en œuvre. C'est ainsi que plusieurs lois ont été promulguées dans la perspective d'une meilleure gestion du patrimoine naturel.

#### ***2.1.3.1. La Réorganisation Agraire et Foncière***

La loi portant Réorganisation Foncière et agraire<sup>1</sup> est une loi globale parce qu'au-delà de la question foncière, elle régit la gestion de toutes les ressources naturelles au Burkina Faso. Adoptée sous la période révolutionnaire, elle consacre le Domaine Foncier National (DFN) appartenant à l'Etat. Elle contient de nombreux principes en matière de protection de la faune et de la flore, des sols et des ressources en eau. Avec l'adoption du Code de l'environnement et des lois sectorielles, de nombreuses dispositions de la RAF se trouvent ainsi vidées de leur substance. Il convient cependant de noter que les dispositions de la RAF qui ne sont pas contraires à celles de ces textes législatifs récemment adoptés continuent à être en vigueur.

#### ***2.1.3.2. Le Code de l'environnement***

C'est la loi de base en matière environnementale<sup>2</sup> car elle «vise à établir les principes fondamentaux destinés à préserver l'environnement et à améliorer le cadre de vie au Burkina Faso» et devrait servir de source d'inspiration à tous les autres textes sectoriels qui seront ultérieurement pris pour la préservation de l'environnement. Le Code de l'environnement détermine le cadre normatif et institutionnel de la protection et promotion de l'environnement. Le non respect de ces règles entraîne des sanctions civiles et pénales.

---

<sup>1</sup> Loi n° 014/96/ADP du 23 mai 1996 portant Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina Faso et son Décret 97-054/PRES/PM/MEF du 06 février 1997 tant réorganisation Agraire et Foncière au Burkina.

<sup>2</sup> Loi n° 005/97/ADP du 30 janvier 1997 portant Code de l'environnement au Burkina Faso.

### **2.1.3.3. *La loi portant Code forestier au Burkina Faso***

Le Code forestier<sup>3</sup> vise à assurer une gestion durable des ressources naturelles. Il définit le régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques.

### **2.1.3.4. *La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau***

La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau au Burkina Faso<sup>4</sup> définit le statut des ressources en eau au plan national. Elle préconise la gestion durable des ressources en eau qui sont reconnues comme élément du patrimoine commun de la nation. Elle reconnaît le droit à l'eau au profit des citoyens. La loi d'orientation définit le domaine public de l'eau, détermine les structures et les instruments de gestion de l'eau, les priorités d'utilisation, la protection de la ressource de même que les conditions du financement de l'eau.

### **2.1.3.5. *La loi d'orientation relative au pastoralisme***

La loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso<sup>5</sup> fixe «les principes et les modalités d'un développement durable, paisible et intégré des activités pastorales, agropastorales et sylvo-pastorales». Elle détermine les rôles respectifs des acteurs (Etat central et collectivités locales, pasteurs), les règles d'exploitation des ressources naturelles aux fins de pastoralisme, les règles relatives à la mobilité des animaux de même que les infractions et leur procédure de sanction.

Les politiques nationales reconnaissent déjà l'importance de la maîtrise de l'environnement comme élément majeur de la stratégie globale adoptée pour garder le pays sur la voie du développement économique. Déjà le plan quinquennal développement préparé en 1985 laissait transparaître le souci d'aborder la gestion des ressources selon un découpage (en dix régions) plus favorable à la prise en compte des caractéristiques régionales et surtout à la participation des populations au processus de planification.

En 1985, le décret portant application de la Réforme Agraire et Foncière (RAF) établissait un statut nouveau de la terre susceptible de créer des conditions favorables à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et l'universalité de l'accès au logement. En plus de ce décret, le code de l'environnement et le code forestier actuellement les dispositions les plus pertinentes de ces réglementations.

L'actuelle constitution du Burkina Faso en ses articles 14 et 29 consacre au plus haut niveau la nécessité d'une gestion adéquate de l'environnement.

---

<sup>3</sup> Loi 06-97/ADP du 31 janvier 1997 portant Code forestier au Burkina Faso.

<sup>4</sup> Loi n° 002-2001/AN du 8 février 2001 portant loi d'orientation relative à la gestion de l'eau au Burkina.

<sup>5</sup> Loi d'orientation n° 034/2002/AN du 14 novembre 2002 relative au pastoralisme au Burkina Faso.

Malheureusement la non implication des populations à la conception et sa mise en œuvre rend les différentes réglementations inefficaces à la préservation de l'environnement. A l'Est par exemple, on assiste à un empiétement dans les réserves par les migrants spontanés. Quelques fois, des hameaux de culture jouxtent ces entités protégées : c'est le cas du village de Sambouali dans la réserve de Pama (Est). Ce constat est valable pour les formations forestières du Sud-Ouest du Burkina Faso.

Pour remédier à cette lacune qui émanent de la non implication des populations à l'élaboration et à la conception des textes devant régir la politique environnementale, le Burkina Faso a mis en place le Plan National pour l'Environnement (PANE) dans un souci de préservation du milieu.

#### ***2.1.4. Les textes en matière de politique de développement***

Au Burkina Faso le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) est considéré comme l'unique référence en matière d'orientation pour le développement. Adopté par le Burkina Faso et approuvé par les partenaires techniques et financiers en 2000, le CSLP a été révisé en 2003 afin de mieux prendre en compte les attentes des populations à la base.

La préoccupation essentielle du CSLP est de centrer la stratégie de développement économique sur un meilleur impact des politiques publiques et sur la nécessité d'accroître le pouvoir d'achat des populations les plus défavorisées et de leur offrir un meilleur cadre d'épanouissement social.

Le rapport de la revue du CSLP effectuée en 2003, indique que les résultats des trois années de mise en œuvre ont été mitigés, les objectifs quantitatifs majeurs établis pour 2002-2002 n'ont pas pu être atteints, la pauvreté s'est aggravée et le cadre macro économique s'est relativement détérioré. La croissance du PIB s'est établie à 4,4% en 2002 contre 5,9% en 2001. Elle a atteint 6,5% en 2003 montrant une amélioration de la situation globale. Mais cette croissance ne s'est pas accompagnée d'une équité puisque l'incidence de pauvreté s'est accrue au sein des groupes pauvres.

Sur le plan régional, on observe à l'Est et au Sud-Ouest une évolution tendancielle différente. Dans la région de l'Est, on constate une régression du seuil de pauvreté de 56,5% en 1994 à 40,9% en 2003. Cependant au Sud-ouest, la situation est contraire et se traduit par une augmentation du seuil de pauvreté de 44,8% en 1994 à 56,6% en 2003. Comparé à la moyenne nationale (46,4% en 2003), le seuil de pauvreté du Sud-Ouest (56,6%) est au dessus tandis que celui de l'Est (40,9%) est en dessous et traduit une certaine amélioration des conditions de vie des populations.

**Tableau 2 : Dynamique de la pauvreté a l'Est et au Sud-ouest**

<b>Indice de pauvreté dans la région</b>	<b>1994</b>	<b>1998</b>	<b>2003</b>
Indice de pauvreté à l'Est (%)	56,5	48,3	40,9
Indice de pauvreté au Sud-Ouest (%)	44,8	44,9	56,6
Indice de pauvreté au Burkina Faso (%)	<b>44,5</b>	<b>45,3</b>	<b>46,4</b>

*Source : CSLP de 2003*

Il ressort de cette analyse que beaucoup de stratégies ont été déployées pour améliorer le niveau de vie des populations. Cependant, les résultats sont en deçà des attentes. Le plus souvent, les textes, les lois et les politiques qui sous-tendent ces stratégies ont du mal à être appliqués à l'échelle locale parce qu'ils n'intègrent suffisamment pas les savoirs locaux. Parfois, les intérêts des populations locales sont relégués au second plan au profit de l'intérêt national. Une telle démarche crée des frictions à l'origine de l'inefficacité des stratégies susceptibles de préserver l'environnement de sa destruction.

## ***2.2. Les enquêtes de terrain***

L'analyse qui suit s'est surtout basée sur les résultats des enquêtes réalisées dans 25 villages et auprès de 1450 unités d'exploitation dans l'Est et le Sud-ouest du Burkina Faso, en 2001 et ceux des enquêtes complémentaires effectuées en 2005 auprès des ménages autochtones et migrants de 3 villages dans chacun des sites. Les données chiffrées exploitées ici, proviennent donc de cette enquête complémentaire réalisée auprès de 48 ménages migrants et 27 ménages autochtones. Des entretiens effectués auprès de personnes ressources (responsables administratifs, responsables coutumiers, etc.) et l'observation directe ont permis de compléter et peaufiner ces données recueillies par questionnaire. A priori nous notons que la construction du barrage et la pratique de la culture du coton à outrance fait de l'Est une zone d'arrivée massive de migrants. Par contre le Sud-Ouest qui fait partie de la zone la mieux arrosée du pays souffre du départ de ses populations vers les plantations de café et de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana voisin.

### ***2.2.1. Les migrations, source d'accroissement de la production***

C'est presque une tautologie que d'affirmer que les migrations ont permis l'accroissement de la production de la zone d'accueil. En effet aussi bien à l'Est qu'au Sud-ouest, les champs octroyés aux migrants sont le plus souvent, soit des espaces laissés en friche, soit d'anciens champs abandonnés par leurs propriétaires autochtones. La mise en valeur de ces lopins de terre par les migrants est d'un apport considérable dans la production vivrière globale de la zone.

Les migrants sont sur les deux sites les premiers à mettre en valeurs de grandes superficies cultivables. En outre, la durée de la migration est synonyme d'accroissement des surfaces cultivables. Cela a souvent un effet d'entraînement sur les populations autochtones qui étaient jusqu'ici habituées aux champs familiaux pour la pratique de l'agriculture de subsistance. Par la pratique des cultures de rente, les migrants disposent de ressources financières assez importantes pour leur permettre d'utiliser des appareils de labour et de l'engrais afin augmenter la productivité de leurs champs.

Le phénomène de migration et son corollaire, l'accroissement de la population, engendre cependant une pression foncière (diminution des espaces cultivables, appauvrissement des champs) et contraint les populations résidentes des deux sites (autochtones et migrants) à déboiser pour disposer de nouveaux champs. Ces aspects négatifs non négligeables, ne doivent pas faire perdre de vue que dans un univers essentiellement agricole l'accroissement de la production participe nécessairement à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Les données statistiques de quelques sites de la provinciale de la Kompienga sont suffisamment édifiantes. Elles sont relatives à la spéculation des cultures de rente, en l'occurrence le coton, et des cultures vivrières.

**Tableau n° 3 : Evolution des superficies emblavées (en ha) en maïs**

<i>Sites</i>	<i>années</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<i>Bounou</i>	497	539	582	603	607	647	714	746	751	775
<i>Diamanga</i>	219	221	227	229	229	232	253	266	269	291
<i>Sambouali</i>	121	127	134	147	152	159	149	155	166	160
<i>Tanyéllé</i>	105	118	101	105	97	107	113	114	108	113
<b>Total</b>	<b>942</b>	<b>1005</b>	<b>1044</b>	<b>1081</b>	<b>1085</b>	<b>1145</b>	<b>1229</b>	<b>1281</b>	<b>1294</b>	<b>1339</b>

Source : Direction provinciale de l'agriculture de Kompienga

**Tableau n° 4 : Evolution des superficies emblavées (en ha) en coton**

<i>Sites</i>	<i>années</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<i>Bounou</i>	5	10	28	30	30	25	45	52	41	47
<i>Diamanga</i>	10	9	8	5	6	8	4	5	4	5
<i>Sambouali</i>	8	16	18	22	26	28	23	28	32	30
<i>Tanyéllé</i>	3	3	5	5	7	6	8	10	12	8
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>59</b>	<b>62</b>	<b>68</b>	<b>67</b>	<b>80</b>	<b>95</b>	<b>89</b>	<b>90</b>

Source : Direction provinciale de l'agriculture de Kompienga

**Tableau n° 5 : Evolution des superficies emblavées (en ha) en sorgho**

<i>Sites</i>	<i>années</i>									
	<i>1995</i>	<i>1996</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>
<i>Bounou</i>	205	210	215	218	225	245	250	255	265	265
<i>Diamanga</i>	55	58	60	63	68	65	70	72	75	83
<i>Sambouali</i>	37	39	42	45	44	46	43	46	48	43
<i>Tanyéllé</i>	30	32	25	27	18	22	25	27	23	26
<b><i>Total</i></b>	<b>327</b>	<b>339</b>	<b>342</b>	<b>353</b>	<b>355</b>	<b>378</b>	<b>385</b>	<b>400</b>	<b>411</b>	<b>417</b>

Source : Direction provinciale de l'agriculture de Kompienga

A travers cet échantillon, il apparaît que les superficies des terres mises en culture ont considérablement augmenté en l'espace d'une décennie. Cela s'est fait par les nouveaux défrichements au détriment des formations végétales naturelles. Ces analyses confirment les dégradations observées sur les cartes d'occupation du sol. Cependant, ces aspects négatifs non négligeables ne doivent pas faire perdre de vue que dans cet univers essentiellement agricole l'accroissement de la production participe nécessairement à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

### ***2.2.2. Le rôle de la mobilité sur les conditions de vie des ménages***

L'amélioration du niveau de vie des migrants s'observe assez rapidement après leur arrivée. Afin de ne pas engendrer de jalousies de la part de ceux qui les ont accueilli et leur ont attribué les terres, les migrants évitent de faire étalage de leurs gains. Cependant, la possession de vélo, mobylette, fusil, etc. sont autant de signes d'une amélioration de leurs conditions de vie.

La plupart des migrants pratiquent des cultures de rente aussi bien à l'Est qu'au Sud-Ouest, or l'évaluation des gains de cette catégorie de paysans, particulièrement ceux pratiquant la culture le coton, les place au dessus du seuil de pauvreté burkinabé.

Toutefois, l'amélioration des conditions de vie des ménages est plus importante à l'Est qu'au Sud ouest, si on se réfère aux statistiques nationales sur l'évolution du niveau de pauvreté des deux zones. L'Est notamment la province de la Kompienga, objet de notre étude s'est peuplée ces dernières années grâce à la migration favorisée par la mise à eau du premier barrage hydroélectrique du pays, suivie d'un désenclavement de la zone grâce au bitumage de routes internationales. L'augmentation du trafic et du commerce, la migration internationale ajoutée à celle des populations de l'intérieur, favorise la mise en place d'infrastructure sanitaire, hydraulique scolaires, etc. par l'Etat et ses partenaires au développement, toutes choses qui contribuent à accroître la qualité de vie de la population générale. L'augmentation des ressources grâce à la pratique de cultures de rentes, participe de même à cette amélioration des conditions

de vie des populations résidentes. Cependant, la migration n'a pas que des retombées positives sur les populations des zones concernées, elle peut aussi occasionner des problèmes dans l'harmonie de vie des villages surtout en matière de gestion des terres.

### ***2.2.3. Les conflits liés à l'insécurité foncière***

Des résultats des enquêtes sur les différents sites de l'étude, il est rarement fait cas de conflits entre migrants et autochtones.

Les populations enquêtées dans l'Est et le Sud-ouest éprouvent une certaine pudeur, voire une gêne à parler de l'existence de conflits fonciers entre autochtones et migrants. Or ceux-ci sont réels, même si, jusqu'ici, ils n'ont pas encore eu l'envergure de situations dramatiques vécues ailleurs. Du côté des autorités administratives non plus, du fait de leur volonté d'apaisement du climat social entre groupes, il n'existe pas de données sur ces conflits fonciers, ceux-ci étant assimilés à des «petites incompréhensions, de légers heurts» qui sont très vite résolus sous l'arbre à palabre.

Les seuls conflits observés sont ceux existants entre agriculteurs et éleveurs nomades dont les bétails causent souvent des dégâts dans les champs.

Dans la réalité, des conflits naissent entre les deux groupes dans la gestion des terres. Certains autochtones considèrent que les migrants procèdent à l'extension des superficies qui leurs sont allouées, ou à des investissements coûteux (agroforesterie par exemple) sans autorisation préalable de leur part. *«Les étrangers ne connaissent pas les lieux de cultes du village, cela peut créer des problèmes dans le village »* (Responsable Administratif Villageois, Sud-Ouest).

Dans les régions de l'étude, tout comme dans les autres au Burkina Faso, la terre appartient toujours aux ancêtres et aux divinités des autochtones, donc une propriété collective. C'est pourquoi, *le don dont elle est souvent l'objet n'est plus ni moins qu'un prêt*. Or, de plus en plus, des migrants sur les deux sites, ayant séjourné et exploité des champs depuis de nombreuses années, expriment le besoin d'obtenir un document administratif pour parer à une éventuelle expropriation. La crainte d'être dépossédé et excommunié pour un motif quelconque, le désir de pouvoir laisser des champs en héritage à leur descendance, constituent les raisons fondamentales de cette volonté d'avoir un document administratif qui les sécuriserait dans leurs exploitations. D'un autre côté, de plus en plus d'autochtones sont méfiants vis-à-vis des migrants. Sans être opposés à la présence d'étrangers sur leurs terres, ces autochtones sont plutôt favorables à une limitation des superficies à octroyer aux migrants, assortie d'une interdiction formelle de planter des arbres. Les autochtones semblent confortés dans cette position au regard de conflits qui font suite à une telle situation. Les enquêtes n'ont certes pas révélé des cas d'expulsion de migrants. Mais la situation vécue par les populations autochtones a accru leur

méfiance vis-à-vis des migrants demandeurs de terres de culture. En effet, au cours des enquêtes, il nous est revenu qu'après avoir créé une plantation de manguiers sur les terres du village de Dipéo (département de Loropéni dans le Poni), un migrant sollicité a refusé de quitter ces terres lorsque les autochtones les lui ont réclamées. Ayant perdu dans la procédure de règlement de ce litige, ces populations sont de plus en plus réticentes à accueillir de nouveaux migrants sur leurs terres. Certains villages même comme Bouméo (département de Bouroum-Bouroum dans la même province) n'ont aucun migrant sur leurs terres.

Le plus souvent, en milieu rural, les conflits qui opposent les populations (migrants, autochtones, agriculteurs et pasteurs) ont pour causes les faits ci-après :

- invasion des champs de culture par le bétail ou les animaux divagation ;
- expropriation foncière ;
- litige sur une propriété foncière.

Dans l'est et le Sud-Ouest du Burkina Faso, les conflits fonciers découlent surtout de l'inadéquation du droit moderne au droit foncier coutumier. Comme l'ont si bien souligné dans une étude réalisée dans la zone cotonnière de l'Ouest du Burkina Faso Zongo et Mathieu « *La création du DFN (Domaine Foncier National) en 1984, confirmée par les relectures successives de la RAF de 1991 et de 1997, a entraîné, sur toute l'étendue du territoire, mais plus encore dans les zones de forte migration, la contestation des droits coutumiers. Même si tous s'accordent pour reconnaître que la RAF n'est pas appliquée parce que inadaptée* » (**Mahamadou Zongo et Paul Mathieu** 2006). Il en est de même de la Loi N°034-2002/AN du 14 novembre 2002, portant loi d'orientation relative au pastoralisme au Burkina Faso qui s'adresse comme celle sur la gestion du foncier à « *ceux qui sont censé ignorer la loi* »

Zones de forte migration, l'Est et le Sud-Ouest sont surtout confrontés à des problèmes de diminution de superficie cultivable mais aussi à des pratiques culturelles diverses et différentes le plus souvent entre migrants et autochtones, mais aussi entre générations d'un même groupe, toutes choses qui sont autant de sources d'oppositions entre individus ou groupes d'individus. Dans un tel contexte « *Le sentiment d'insécurité est donc transversal à toutes les catégories d'acteurs de la zone (autochtones/migrants, agriculteurs/éleveurs, jeunes/aînés). Les stratégies développées par les uns et par les autres pour sécuriser leurs droits sont diverses mais ont souvent pour conséquences d'insécuriser les autres.* » (**Mahamadou Zongo et Paul Mathieu**, 2006)

Sur les deux sites, la terre appartient toujours aux ancêtres et aux divinités des autochtones. C'est pourquoi, concernant la terre, le don dont il est souvent question n'est pas très différent du prêt.

Il n'est pas rare de constater que certains migrants des deux sites, bien qu'ayant séjournés et exploités les champs pendant de nombreuses années, expriment le besoin d'obtenir un document

administratif pour parer à cette éventuelle expropriation. La crainte d'être dépossédé et excommunié pour un motif quelconque ou le désir de pouvoir laisser leur champ en héritage à leur descendance est la raison fondamentale de quête d'une « régularisation » par un document administratif. De plus en plus d'autochtones sont devenus méfiants à l'égard des migrants et sont favorables à la réduction des superficies qui leurs sont octroyées, avec interdiction formelle de planter des arbres. Certains proposent de limiter la migration ou de fixer des dates limites d'exploitation des champs offerts aux migrants. Le statut du migrant est à la base de l'insécurité foncière qui sévit dans ces régions de l'est et du sud ouest. Les difficultés liées à l'application des textes nationaux en matière foncière (particulièrement la RAF) expliquent cette insécurité.

#### ***2.2.4. Les mutations socio-culturelles***

L'arrivée des migrants entraîne nécessairement des changements dans les habitudes culturelles de ces derniers. Le plus souvent les migrants s'intègrent dans leur société d'accueil en respectant les dispositions coutumières. Lorsqu'ils sont en petit nombre la tendance à l'intégration est plus poussée. Cette intégration passe par l'apprentissage de la langue et la participation aux cérémonies qui rythment la vie du village (Mariage, Baptême, décès, funérailles, etc.). Cependant la tendance à la reproduction des attitudes culturelles d'origine est plus forte lorsque il y a un grand nombre de migrants de même origine ethnique et surtout de même origine villageoise. Leur organisation sociale est souvent transposée dans le village de migration et devient la règle qui régit la colonie de migrants. Cependant par le biais des mariages interethniques qui sont de plus en plus nombreux, on assiste à des phénomènes d'intégration très forts entre populations allochtones et autochtones.

Dans le sud-ouest de nombreux migrants qui ont eu à faire des expériences dans les plantations de café cacao de la Côte d'Ivoire ont introduit avec beaucoup de réussite la plantation d'arbres fruitiers, tels que l'anacardier, dans les champs. Il en est de même de la pratique de la culture du coton très développée dans l'Est, permettant aux jeunes agriculteurs de s'enrichir en quelques années et de devenir socialement puissant. Cela a pour avantage de fixer les jeunes dans leur terroir, toutefois, l'introduction de l'argent crée une catégorie sociale qui transcende souvent les hiérarchies socio-culturelles traditionnelles entraînant un changement dans les pratiques et les considérations qui ont cours dans le milieu.

Si les paysans du Sud-Ouest font cohabiter les vergers et les cultures vivrières, il n'est pas rare de constater que ceux de l'Est (même les plus hésitants) réservent un ou deux hectares à la culture du coton. L'argent est désormais dans les campagnes ce qui a pour conséquence négative d'aggraver l'insécurité avec les attaques des bandits contre les paisibles paysans. Une autre transformation et non des moindres, est la multiplication des marchés permanents. Des

restaurants populaires, des buvettes, et des boutiques fonctionnent désormais même en dehors du jour de marché. Les migrants sont généralement ceux qui introduisent le petit commerce (boutiques de marchandises diverses) la mécanique, la menuiserie, etc. L'emploi rural non-agricole se développe et entraîne une diversification des sources de revenus et une ouverture des esprits vers l'économie de marché. Une telle mutation sociale a pour avantage d'une part, de réduire les risques, car le système agricole est fortement tributaire de la pluviométrie, d'autre part prépare le milieu rural à la « *citadinisation* » inévitable.

### ***2.3. L'analyse des images satellites***

L'exploitation des images Landsat de 1984 et 1999 a été à la base de l'élaboration des cartes diachroniques et de dresser des statistiques (annexes). Cela a permis de mieux apprécier la dynamique de l'occupation humaine de l'espace et appréhender la dégradation du couvert végétal à travers les modifications physiologiques des différentes formations végétales.

#### ***2.3.1. La dynamique de l'occupation humaine de l'espace***

Dans les provinces de la Kompienga et du Poni/Noumbiel, l'emprise de l'homme sur l'espace se traduit surtout par l'extension de l'habitat et les exploitations agricoles. Dans la Kompienga par exemple, les établissements humains ont connu une évolution positive de près de 60% de 1984 à 1999. Il s'en est suivi une augmentation des surfaces cultivées d'environ 30%. Mais c'est dans les provinces du Sud-ouest que cet accroissement est le plus spectaculaire parce que les superficies des terres agricoles mises en valeur ont quasiment doublé en quinze ans.

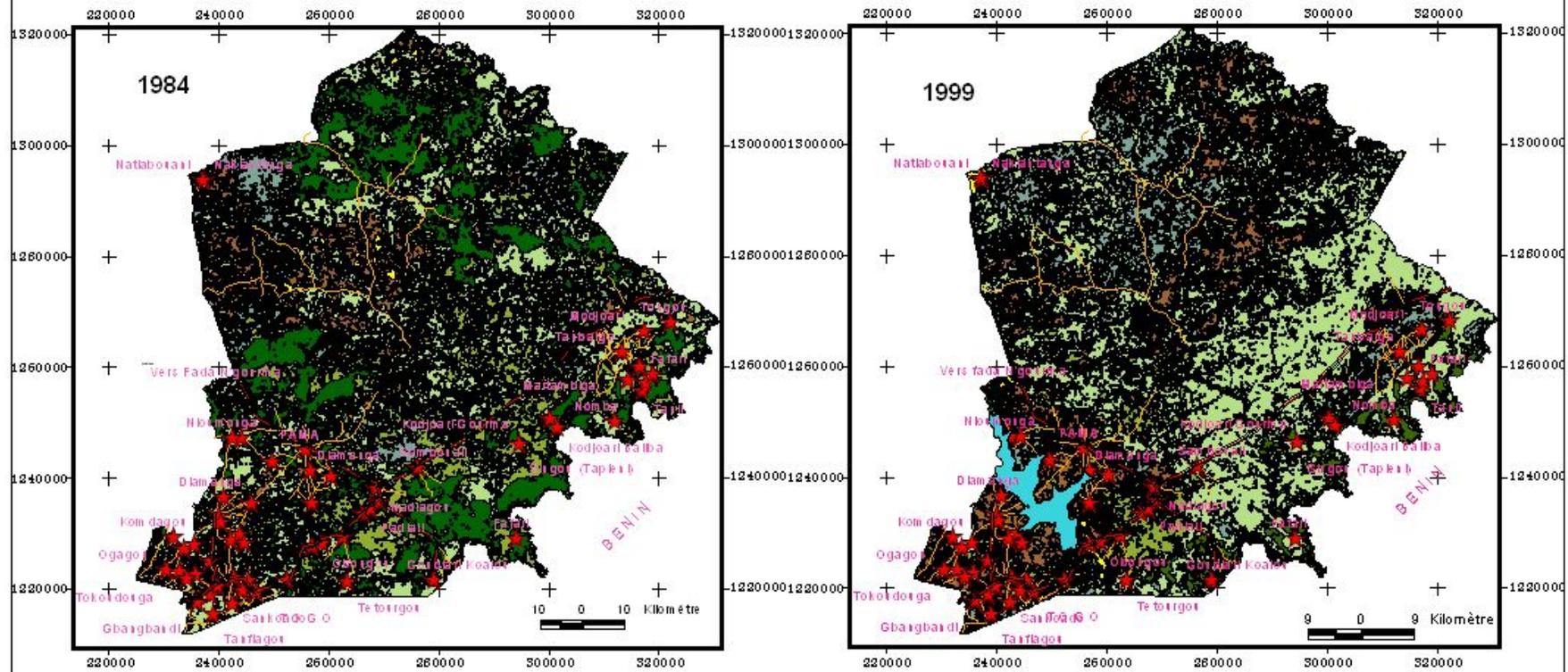
Au-delà des conditions pédoclimatiques favorables dans les deux zones quelques facteurs spécifiques, comme la présence du plan d'eau du barrage de la Kompienga, concourent à cette évolution. Dans le Sud-ouest, c'est le retour massif des populations émigrées en Côte d'Ivoire en 2001 suite au conflit ethnique de Tabou.

Dans les deux zones, la mise en valeur des terres agricoles se fait au détriment de la végétation naturelle qui connaît une détérioration.

#### ***2.3.2. La dégradation du couvert végétal***

Les cartes d'état de lieu de la végétation dans les trois provinces de 1984 et 1999 font apparaître un changement significatif de la physiologie des paysages. A Kompienga, ce changement est clairement perceptible sur le pourtour du plan d'eau du barrage hydroélectrique et dans la partie sud-est de la province. Sur les cartes, on constate effectivement que les savanes boisées qui essaimaient la province en 1984 se sont considérablement réduites en tailles et en nombre en 1999.

## EVOLUTION DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DE LA KOMPIENGA (1984-1999)



### LEGENDE

- |   |                                     |   |  |
|---|-------------------------------------|---|--|
|  | Savane boisée et formation ripicole |  | Champs et jachères récentes                    |
|  | Savane arbustive dense              |  | Affleurement rocheux et sols très peu couverts |
|  | Savane arbustive claire             |  | Localités                                      |
|  | Savane arborée                      |  | Routes secondaires et pistes                   |
|  | Plan d'eau                          |  | Routes nationales                              |

En une quinzaine d'année, ce sont surtout les formations arbustives claires qui prennent de l'ampleur le long de l'axe routier Tindangou-Arly, à travers les aires protégées. Le fait majeur qui ressort de cette évolution est que la dégradation des formations végétales est incontestable tant sur le plan distribution spatiale que sur le plan qualitatif. Les statistiques générées à cet effet sont assez éloquents.

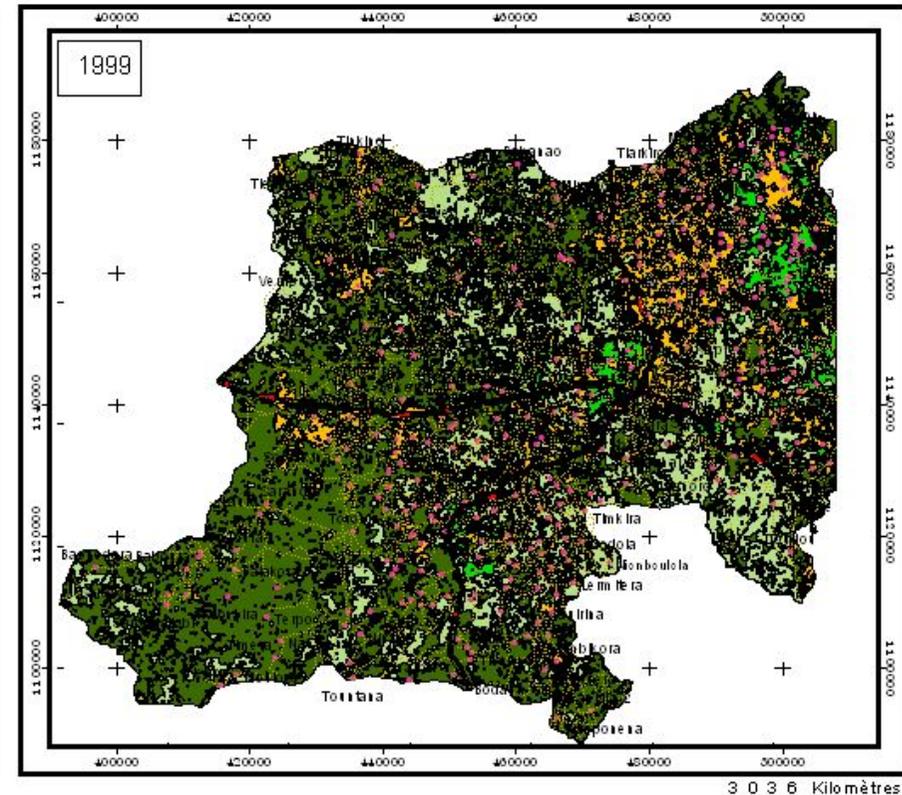
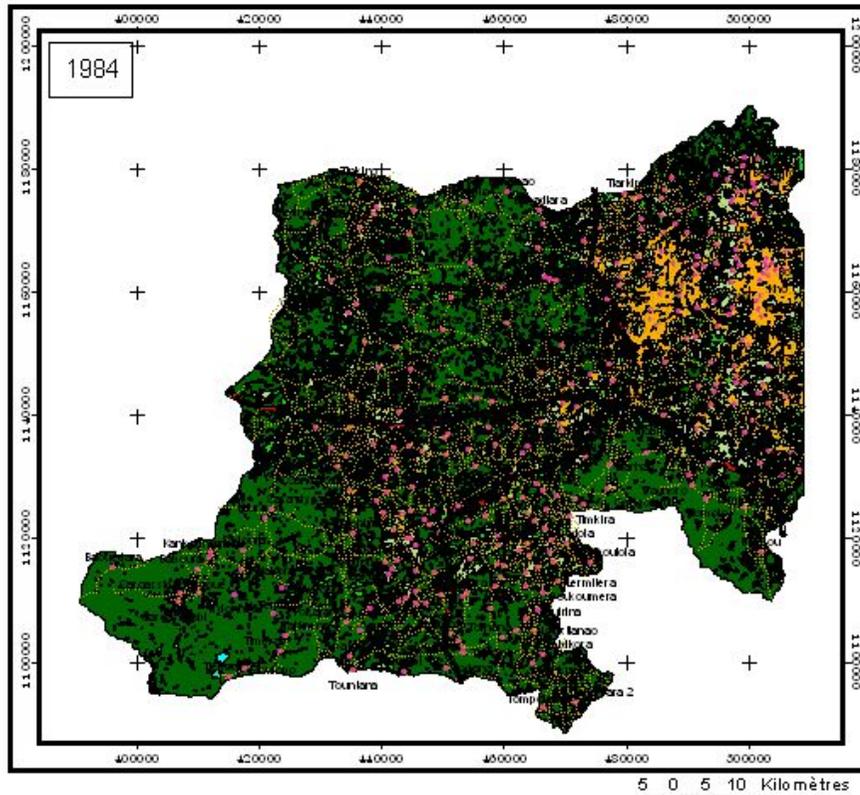
**Tableau n° 6 : Dynamiques des paysages végétaux de la province de la Kompienga**

Occupation du sol	Superficie			
	1984		1999	
	km <sup>2</sup>	%	km <sup>2</sup>	%
Savane boisée et formation ripicole	1549,78	22,32	362,64	5,22
Savane arborée	1678,94	24,18	673,42	9,70
Savane arbustive dense	654,20	9,42	1218,53	17,54
Savane arbustive claire	2189,77	31,53	3202,29	46,11

Il ressort de ce tableau que les différentes classes de l'occupation du sol ont connu des variations notables de 1984 à 1999. Par exemple, les superficies occupées par les formations de savanes boisée et arborée ont respectivement régressé de 76,5% et 60% alors que la mosaïque des champs et jachères a augmenté de 23,1%. La dégradation des formations boisées et arborées contribue à renforcer la physionomie de la savane arbustive dense dont l'étendue a augmenté de près de 31% par rapport à 1984. Ces résultats montrent que dans la province de la Kompienga, la destruction des formations naturelles a été en moyenne de l'ordre de 1600 km<sup>2</sup> en 15 ans, ce qui correspond à une réduction annuelle moyenne de 106 km<sup>2</sup>. A l'opposé, pour la même période, les formations anthropisées ont beaucoup gagné du terrain soit 1000 km<sup>2</sup>. Cette tendance de la dégradation des formations naturelles semble généralisée à toute la province, même au niveau des aires protégées.

Les mêmes analyses reproduites dans les provinces du Poni et du Noubiel font ressortir également une évolution régressive du couvert végétal qui transparaît aisément à travers les cartes de situation (annexes).

## EVOLUTION DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU PONI DE 1984 A 1999



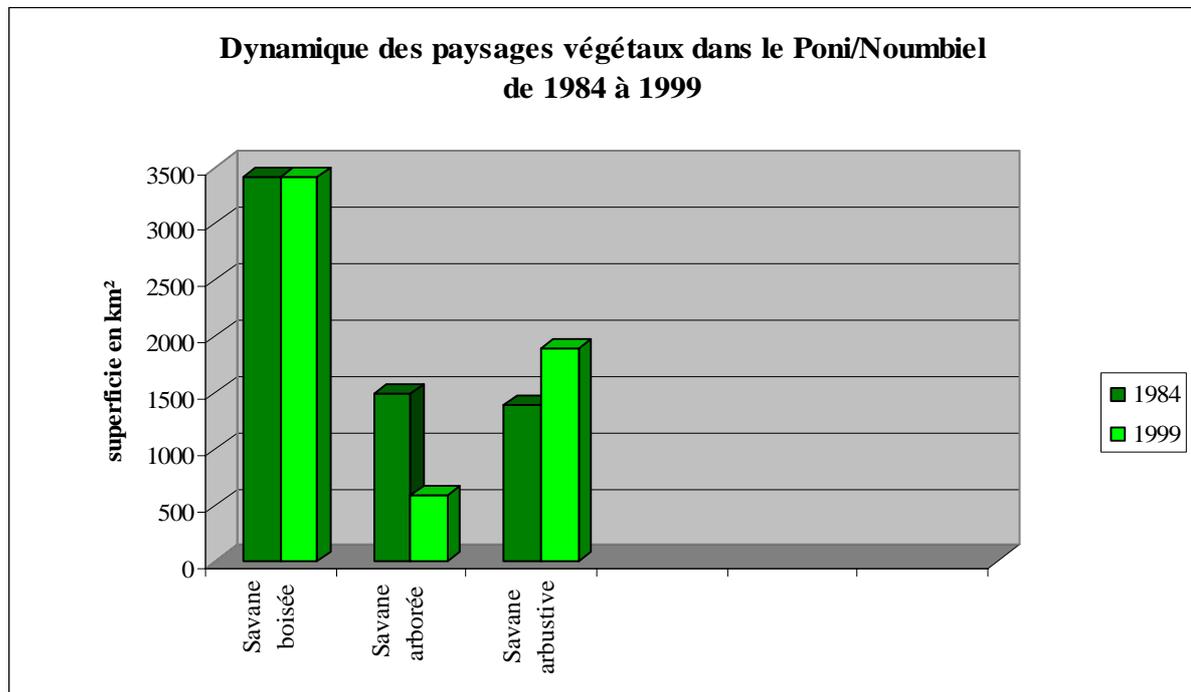
### LEGENDE

- Champs et jachères
- Savane arborée à arbustive
- Plan d'eau et zones humides
- Zones nues
- Savane boisée et formations ripicoles
- Savane arbustive

- Route nationale
- Pistes
- Localités

Tout comme la zone de la Kompienga, les données quantitatives cette partie Sud-ouest du pays ont servi à l'élaboration du graphique suivant de la dynamique de l'occupation du sol.

**Graphique n°1**



Au niveau des provinces du Poni et du Noumbiel, la dégradation de la végétation a surtout touché les formations arborées qui ont perdu plus de 60% de leur étendue au profit de la savane arbustive. La dégradation du couvert végétal, combinée aux pratiques culturales, expose les terres aux effets insidieux de l'érosion que sont le ravinement, le décapage et le sapement des berges :

- **le ravinement** : c'est une forme d'érosion très remarquable sur le paysage par ses effets parfois ravageurs. Il résulte de la concentration des eaux qui incisent ou entaillent le sol. Le ravinement participe à la densification du réseau hydrographique en creusant de nouveaux lits. Aussi, la relative densité du réseau de la Kompienga peut être mise à l'actif du phénomène d'érosion par ravinement, partout présent sur le bassin.

- **le décapage** : c'est un processus d'érosion qui affecte la quasi-totalité des terres cultivées sur le bassin dont les pentes sont moyennes à faibles. Le décapage est provoqué par l'écoulement lent d'une lame d'eau d'épaisseur centimétrique. Il se caractérise par l'ablation homogène d'une épaisseur plus ou moins importante de l'horizon superficiel du sol. L'eau coule en nappe le long de la pente, entraînant les argiles et les sables fins.

- **le sapement et l'effondrement des berges** : ils sont fréquents pendant la saison des pluies à cause de l'écoulement des eaux qui affouillent les berges en exploitant la différence de dureté des couches. Il s'ensuit une excavation qui laisse les couches supérieures de la berge en surplomb.

## ***CONCLUSION***

L'étude a permis de mettre en relief la problématique du développement local au Burkina Faso. L'analyse des textes montre que la RAF, dont sont dérivés les codes de l'environnement et forestier, a encouragé tacitement la mobilité des populations et la mise en valeur des fortes potentialités des régions de l'Est et du Sud-ouest du Pays.

En effet en stipulant que la terre appartient à celui qui l'exploite, la RAF encourage la mise en valeur des ressources naturelles sur tout l'ensemble du territoire national. Les chefferies coutumières, jugées comme des forces rétrogrades, sont quelques fois mises en marge de l'élaboration des textes en matière de gestion des ressources naturelles. Aussi ces pouvoirs traditionnels locaux, autrefois garants des valeurs communautaires, ne sont-ils pas reconnus par la RAF. Il en résulte un vide institutionnel à l'échelle d village où les institutions modernes chargées de gérer les rapports entre les Hommes et l'espace ne sont pas représentées. Cette situation d'ambiguïté déresponsabilise les populations à la bonne gestion et à la préservation des ressources naturelles.

Un tel contexte est à l'origine de l'occupation et l'exploitation anarchique des ressources naturelles avec pour corollaire leur dégradation continue. En effet, l'analyse démographique a montré que l'accroissement de la population est essentiellement alimenté par les flux migratoires non contrôlés ; ces migrants n'étant pas sécurisés sur le plan foncier s'adonnent le plus souvent à une exploitation minière des ressources naturelles. A long terme, ces pratiques peuvent compromettent le développement socio-économique des zones d'accueil. C'est ce qui prévaut à l'Est et au Sud-ouest du Burkina Faso.

L'espoir réside en l'avènement du processus de décentralisation des services de l'état et l'élaboration de la politique nationale de sécurité foncière en cours qui permettront de mieux responsabiliser les communautés à la préservation et une bonne gestion des ressources naturelles. Au regard de l'évolution de la situation de l'environnement dans les deux régions, des mesures préventives sont nécessaires afin de bien orienter les mouvements d'occupation vers des unités moins fragiles ; sensibiliser les populations aux méthodes de sauvegarde de l'environnement en s'appuyant sur leurs expériences pratiques. C'est à ce prix qu'on peut contribuer à juguler la désertification qui, nul ne l'ignore, gagne de plus en plus de terrain. Les politiques de développement devraient en tenir compte.

## BIBLIOGRAPHIE

ORSTOM.1993. *L'adhésion des paysans à la culture du coton au Burkina Faso. Des comportements contrastés*. Ouagadougou : Doc. ronéoté.

1996. "Pratiques paysannes et gestion de la fertilité des terres sur les exploitations cotonnières dans l'ouest du Burkina Faso". *Cahiers des Sciences Humaines*. 32 (1) : 153 - 175.

Projet PLURI. 1998, La dynamique des pratiques foncières dans la zone cotonnière du Burkina Faso. Exemples à partir des Banwa. Université de Ouagadougou. Doc. Ronéoté.

BENOIT M., 1977. "Mutations agraires dans l'Ouest de la Haute - Volta : le cas de Daboura (sous- préfecture de Nouna)". *Cahiers de l'ORSTOM*. Vol XIV n°2 : 95-111.

BERTRAND M.- La question foncière dans les villes du Mali (Marchés et patrimoines), Karthala, Paris, 2003, 32 p.

BURKINA FASO.- Constitution du Burkina Faso, Ouagadougou, 1991, 54 p.

COLLOMB, Ph, GENDREAU, F. La durabilité du développement : quelles solutions au système des interactions entre population, développement et environnement ? Colloque Francophonie de Ouagadougou, 2004, atelier 3, en ligne, 26 pages.

CROS, M., 1995, "*Territorialisation, migrations et errances lobi (Burkina Faso-Côte d'Ivoire)*" in La construction religieuse du territoire, J.F. Vincent, D. Dory, et R. Verdier (Eds), l'harmattan? Paris, pp. 224-234

DABIRE, B., mars 2001, Analyse conceptuelle de la migration au Burkina Faso: l'influence des caractéristiques communautaires et familiales sur les comportements migratoires au Plateau Central et le sud ouest. Thèse de doctorat en démographie, Louvain- La- Neuve. 232 p.

FAURE A., 1995. *L'appropriation privée en milieu rural. Politiques foncières et pratiques locales au Burkina Faso*. IIED. Dossier 59, Octobre.

FAURE G., 1990. *Pression foncière et monétarisation pour une individualisation des systèmes de production en zone cotonnière au Togo*. Montpellier : Ecole nationale supérieure d'agronomie.

FIELOUX M, LOMBARD J, KAMBOU-FERRAND, J-M ; *Images d'Afrique et sciences sociales : Les pays lobi, birifor et dagara*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1993.

FIELOUX M, LOMBARD J, KAMBOU-FERRAND, J-M ; *Les sentiers de la nuit : Les migrations rurale lobi de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire*. Paris, Orstom, 1980

HENRY, S., BOYLE, P., LAMBIN, E.F. Modelling inter-provincial migration in Burkina Faso, West Africa : the role of socio-demographic and environmental factors . ELSEVIER, APPLIED GEOGRAPHY, 2002, pp. 115-136

HERT de V. et al.- Code pénal / convention africaine pour la conservation de la nature et des ressources, UICN, Ouagadougou, 1999, p 467-918.

HERT de V. et al.- Code pénal / convention africaine pour la conservation de la nature et des ressources, UICN, Ouagadougou, 1999, p 467-918.

INSD ; *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996* ; Ouagadougou, MEF, Décembre 2000.

KAUVALEC, A ; PLIT P : Burkina Faso : *étude sur les problèmes de gestion des terroirs villageois : études et documentation*, 1987, vol. 3 200p

KORBEOGO G. : Les logiques de la compétition foncière au Burkina Faso : Le foncier entre justifications identitaires et stratégies d'accumulation dans le Gourma Arbeitspapiere / Working Papers Nr. 67, 2006 Institut für Ethnologie und Afrikastudien

LAURENT P.J. & MATHIEU P., 1994. "Migrations, environnement et projets de développement. Récit d'un conflit foncier entre Nuni et Mossi". In : *Migrations et accès à la terre au Burkina Faso, Cahiers du Cidep*, n° 20 : 85-133.

LEVY M.- Comment réduire pauvreté et inégalités (pour une méthodologie des politiques publiques), Karthala, Paris, 2002, 246 p.

MATHIEU P., 1990. "Usage de la loi et pratiques foncières dans les aménagements irrigués". *Politique Africaine* n° 40, décembre 1990. 72 - 81.

MATHIEU P., 1999. "Transactions semi-informelles, Etats incertains et marchés fonciers ruraux émergents en Afrique noire francophone". Communication à la Conférence "Land Tenure Models for 21<sup>st</sup> Century Africa", La Haye, 8-10 Septembre 1999, Doc. Ronéoté: 14 p.

MATHIEU, P. Accroissement démographique et gestion de l'environnement en Afrique subsaharienne : développement durable ou catastrophes inéluctables ? 2004, 37 p.

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION (MTD).- Les Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD) du Burkina Faso (modifiés), MTD, Ouagadougou, 2001, 125 p.

MINISTERE DE L'ADMINISTRATIONS TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION (MTD).- Reforme Agraire et Foncière (relecture), MATD, Ouagadougou, 1997, 149 p.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT : *Synthèse de cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté, Burkina Faso*, MEDEV, 2003, 151p

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE.- Code de l'environnement au Burkina Faso, MECV, Ouagadougou, 1997, 20 p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE.- Code forestier au Burkina Faso, MECV, Ouagadougou, 1997, 55 p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME.- Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE), MET, Ouagadougou, 1994, 202 p.

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT; INSD- *Synthèse de quelques études sur population et développement au Burkina Faso*. 1984, 116p

MOORE S.F., 1998. "Changing african land tenure: reflections on the incapacities of the State". *European Journal of Development Research*, 10 (2) : 33-49.

MORANT P- *Utilisation des données satellitaires pour mesurer l'impact sur l'environnement des migrations de population dans le Sud-ouest du Burkina Faso*, Paris, ORSTOM, 1996, PP363-372

NACH MBACK C.- Démocratisation et décentralisation : Genèse et dynamiques comparés des processus de décentralisation en Afrique Subsaharienne, Karthala, Paris, 2003, 528 p.

OUEDRAOGO, M; KABORE, L.; *Migration et gestion des ressources naturelles. Rapport de la rencontre du cadre de concertation des projets GT/GRN/DL de L'Ouest et du Sud-Ouest du Burkina Faso*, les 17 et 18 juin 99, Bobo Dioulasso projet GERN

PARE E., 1976. *Les transformations géographiques et socio - économiques liés à l'introduction de l'agriculture commerciale chez les bwa (Haute Volta)*. Thèse de doctorat de 3e cycle. Montpellier III.

PARE L. & TALLET B., 1999. "D'un espace ouvert à un espace saturé. Dynamique foncière et démographique dans le département de Kouka (Burkina Faso)". *Espace, populations et sociétés*, 9 : 83- 92.

PERE M., *Les deux bouches. Les sociétés du « rameau Lobi » entre tradition et changement. Tome I : Village et tradition ; Tome II : village en transition ;* Paris, Thèse d'Etat, Université Paris I, 1982, 1296p

PNGT 1993. *Atelier national sur la problématique foncière et la décentralisation*. Bobo Dioulasso. 8 -10 février.

REMY G., 1977. *Enquêtes sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute Volta)*. Ouagadougou. Doc ronéoté.

ROSSI G.- *Sociétés rurales et environnement (gestion des ressources et dynamiques locales du sud)*, Karthala, Paris, 2001, p 330-349.

ROSSI, G. ; LAVIGNE, DELVILLE, PHILIPPE ; NORBETHURU, D. *Société rurale et environnement. Gestion des ressources et dynamique locales au Sud* ; Bordeaux, 1996

ROUVILLE, C- *Organisation sociale des Lobi, Burkina Faso Côte d'Ivoire* ; Paris, L'Harmattan, 19987, 259p

SANOU, H., nov. 1993, *Population et Développement dans la province du Poni* ; Secrétariat Permanent CONAPO, 33 p.

SANTOIR, C.; GUIRE, GERMAIN ; SY, SEKOU- *Atlas des villages des provinces du Gourma, de la Komandjari, de la Kompienga, du Koulpelgo (partie) et de la Tapoa* ; IRD, Ouaga, 2001, 30p

SAVONNET, G ; *Les régimes foncier des populations du Sud-Ouets de la Haute Volta (Bwa, Dagara, Wiile, Birifor, Lobi)* ; Paris, Orstom, 1963.

SCHWARTZ A., 1991. *L'exploitation agricole de l'aire cotonnière burkinabé : caractéristiques sociologiques, démographiques, économiques*. Orstom. Ouagadougou. doc. Ronéoté.

SMITT, G. ; *Les droits fonciers chez les Dagara et les relations interethniques dans l'Ouest du département de Dissin*. Projet VARENA ; sd

SOME H P – *Habitation et occupation du sol : le Yir et le village dagara* : l'exemple de Tobo ; Université de Ouagadougou, Cahiers d'Outre-Mer, 1990, Vol 43, n° 169 p 78-95

SOME, V. D ; *Anthropologie économique des Dagara du Burkina Faso et du Ghana : lignage, terre et production*. Thèse doct. Unique, Université Paris 8, 1996, 3T

STAMM S., 1998. *Structures et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*. Paris : L'Harmattan.

THEBAUD B.- *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel (peuls du Niger oriental et du Yag)*, Karthala, Paris, 2003, 318 p.

WILLENS Michel, RYCHMANS Helène, Actes du séminaire-atelier de recyclage pour les cadre-formes en Population-Développement-Environnement, Ouagadougou, du 30 novembre au 04 décembre 1998, in les études et documents de l'UERD, n° 4 janvier 2000, 140 p.

ZONGO M. et & MATHIEU P., «Transactions foncières marchandes dans l'ouest du Burkina Faso : vulnérabilité, conflits, sécurisation, insécurisation», *Le bulletin de l'APAD*, n° 19, *Les interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources*, [En ligne], mis en ligne le : 12 juillet 2006. URL : <http://apad.revues.org/document424.html>. Consulté le 16 octobre 2006.

ZONGO M., 1997. Développement rural et dynamique villageoise au Burkina Faso. L'exemple de Daboura, province de la Kossi. Université de Nice Sophia Antipolis. Thèse de doctorat.

# **ANNEXES**

**QUESTIONNAIRES DES ENQUETES  
COMPLEMENTAIRES**

## QUESTIONNAIRE UNITE D'EXPLOITATION (AUTOCHTONE)

NUMERO D'ENQUETE.....

DATE DE L'ENQUETE.....

<b>PROVINCE</b>	
Département	
Village	
Nom de l'enquêté	
Nom de l'enquêteur	

### I- IDENTIFICATION

N°	Questions et filtres	Codage des réponses	Passez à
Q101	Entourez le sexe du répondant	Homme = 1 Femme = 1	
Q102	Quel âge avez-vous ?	Age (en année révolue).....	
Q103	De quelle ethnie êtes-vous ?	Gourmantché = 1 Lobi = 2 Dagara = 3 Dian = 4 Gan = 5 Birifor = 6 Moaaga = 7 Peul = 8 Autre (préciser) = 99	
Q105	Instruction	Oui = 1 Non = 2	
Q106	Niveau d'instruction	Primaire = 1 Coranique = 2 Secondaire = 3 Supérieur = 4	
Q107	Etes-vous alphabétisé ?	Oui = 1 Non = 2	
Q108	Si oui, préciser la langue ?		
Q109	Quel est votre statut matrimonial,	Célibataire = 1 Marié = 2 Veuf = 3 Autre = 4	
Q110	Si 2, nombre de femmes à préciser :	.....	
Q111	Quelle est votre activité principale ?	Agriculteur = 1 Eleveur = 2 Agriculteur éleveur = 3 Ouvrier agricole = 4 Pêcheur = 5 Artisan = 5 Autre (préciser) = 99	

**II- RELATION AVEC LES MIGRANTS, QUESTIONS FONCIERES ET ENVIRONNEMENTALES**

Q112 Vous êtes-vous déjà installé dans un autre village avant de venir ici ?

Oui = 1    non = 2

Q113 Si oui, quelle était la cause de votre départ ?

Sécheresse    = 1  
 Problèmes familiaux                                  = 2  
 Absence de terres cultivables                          = 3  
 Autre (préciser)    = 99

Q114 Existe t-il des conflits internes au village ?

Oui = 1    non = 2

Q115 Si oui, sont-ils liés à des problèmes :

Matrimonial    = 1  
 Foncier    = 2  
 Politique    = 3  
 Religieux    = 4  
 Autre (préciser)    = 99

Q116 Comment sont vos relations avec les migrants ?

Bonnes = 1                  Moyennes= 2                  Mauvaises = 3

Q117 Si mauvais, à quoi est dû ces genres de relation :

Au foncier    = 1  
 A la divagation des animaux                          = 2  
 Au commerce    = 3  
 Autre (préciser)    = 99

Q118 Depuis que vous êtes dans le village, avez-vous constaté des changements dans l'environnement ?

OUI    = 1  
 NON    = 2

Q119 Si oui, quels sont les éléments concernés ? .....

Q120 Depuis combien d'années avez-vous constaté cela ?

- de 5 ans = 1
- 5 à 10ans = 2
- 10 à 15 ans = 3
- 15 à 20 ans = 4

**Q121 QUELLES EN SONT LES CAUSES ?**

- 1.....
- 2.....
- 3.....

Q122 Qu'est-ce que cela vous pose comme problème ? .....

## QUESTIONNAIRE UNITE D'EXPLOITATION (MIGRANTS)

**NUMERO DE L'ENQUETE :**

**DATE DE L'ENQUETE :**

Province	
Département	
Village	
Nom de l'enquêté	
Province d'origine de l'enquêté	
Nom de l'enquêteur	

### SECTION 1. IDENTIFICATION

N°	Questions et filtres	Codage des réponses	Passez à
Q101	Sexe	Homme=1 Femme=1	
Q102	Age	Age (en années révolues)	
Q103	Ethnie	Gourmantché=1 Lobi=2 Dagara=3 Dian=4 Gan =5 Birifor=6 Moaaga=7 Peul=8 Autre (préciser)=99	
Q104	Instruction	Oui=1 Non=2	
Q105	Si oui quel niveau avez-vous atteint ?	Primaire= 1 Coranique=2 Secondaire=3 Supérieur=4	
Q106	Etes-vous alphabétisé ?	Oui=1                      Non=2	
Q107	Si oui langue d'alphabétisation		
Q108	Statut matrimonial	célibataire=1 marié=2 Veuf(ve)=3 Autre = 99	
Q109	Si 2, nombre d'épouses ?		
Q110	Activité principale ?	Agriculteur=1 Eleveur=2 Agriculteur/éleveur=3 Commerçant=4 Artisan =5 Ouvrier agricole=6 Autres occupations (préciser)=99	
Q111	Est-ce votre première migration ?	Oui 1                      Non 2	
Q 112	Si 2, où étiez-vous avant de venir ci ?		
Q113	Depuis quand êtes-vous ici ?	Moins d'un an = 1 Entre 1 et 5 ans= 2 Entre 6 et 10 ans= 3 Entre 11 et 15 ans = 4 Plus de 15 ans= 5	

**SECTION 2 : NIVEAU DE VIE DES MIGRANTS, QUESTIONS FONCIERES ET ENVIRONNEMENTALES**

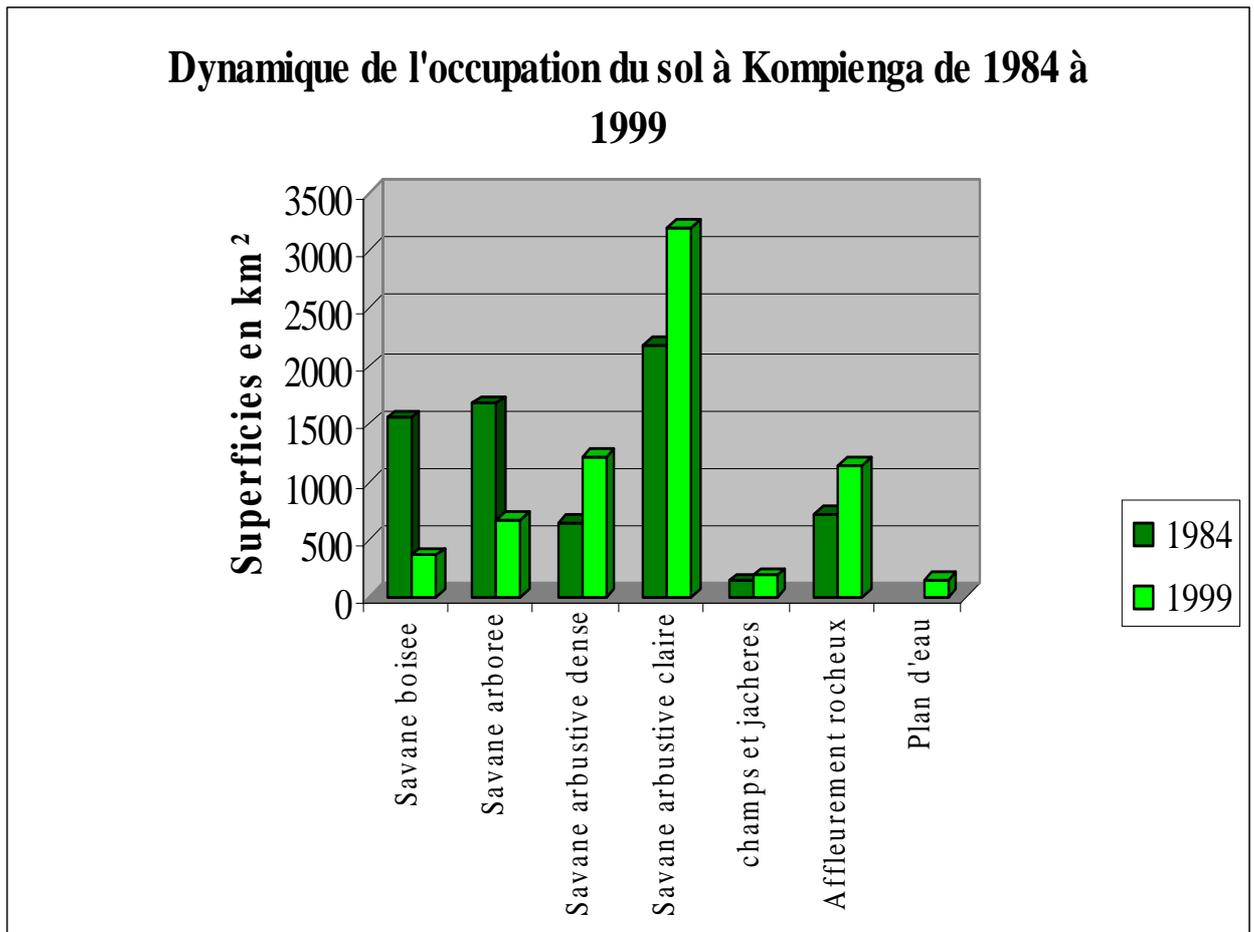
N°	Questions et filtres	Codage des réponses	Passez à
Q201	Quels sont les biens possédés par les membres du ménage ?	Un vélo =1 Une mobylette=2 Une voiture=3 Une radio=4 Un fusil=5 Equipement agricole (préciser) =99	
Q202	Type d'élevage	Ovin/caprin = 1 Bovin/asin= 2 Porcin= 3	
Q203	Nombre d'animaux possédé		
Q204	Superficie de l'exploitation		
Q205	Nombre de champs exploités		
Q206	Superficie de l'exploitation	1 à 5 ha= 1 5 à 10ha=2 Plus de 10ha=3	
Q207	Mode d'acquisition de l'exploitation	Don = 1 Prêt = 2 Achat = 3 Autres.....99	
Q 208	Ancienne affectation du champ	Friche= 1 Jachère=2 Champs ancien=3	
Q 209	Nature des cultures pratiqués	Vivrière 1 De rente 2 (Précisez) Maraîchères 3	
Q210	Destination de la production	Auto-consommation=1 Vente=2	
Q211	Si 2 quantité vendue		
Q 212	Depuis que vous êtes dans ce village, avez-vous constaté des changements dans l'environnement ?	Oui = 1 Non = 2	
Q 213	SI Oui, quels sont les éléments concernés ?	..... .....	
Q 214	Depuis combien d'années avez-vous constaté cela ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• de 5ans = 1</li> <li>• 5 à 10ans = 2</li> <li>• 10 à 15 ans = 3</li> <li>• 15 à 20 ans = 4</li> </ul>	
Q215	Quelles en sont les causes ?	.....	
Q 216	Qu'est-ce que cela vous pose comme problème ?		

## **CARTES**

# **TABLES STATISTIQUES**

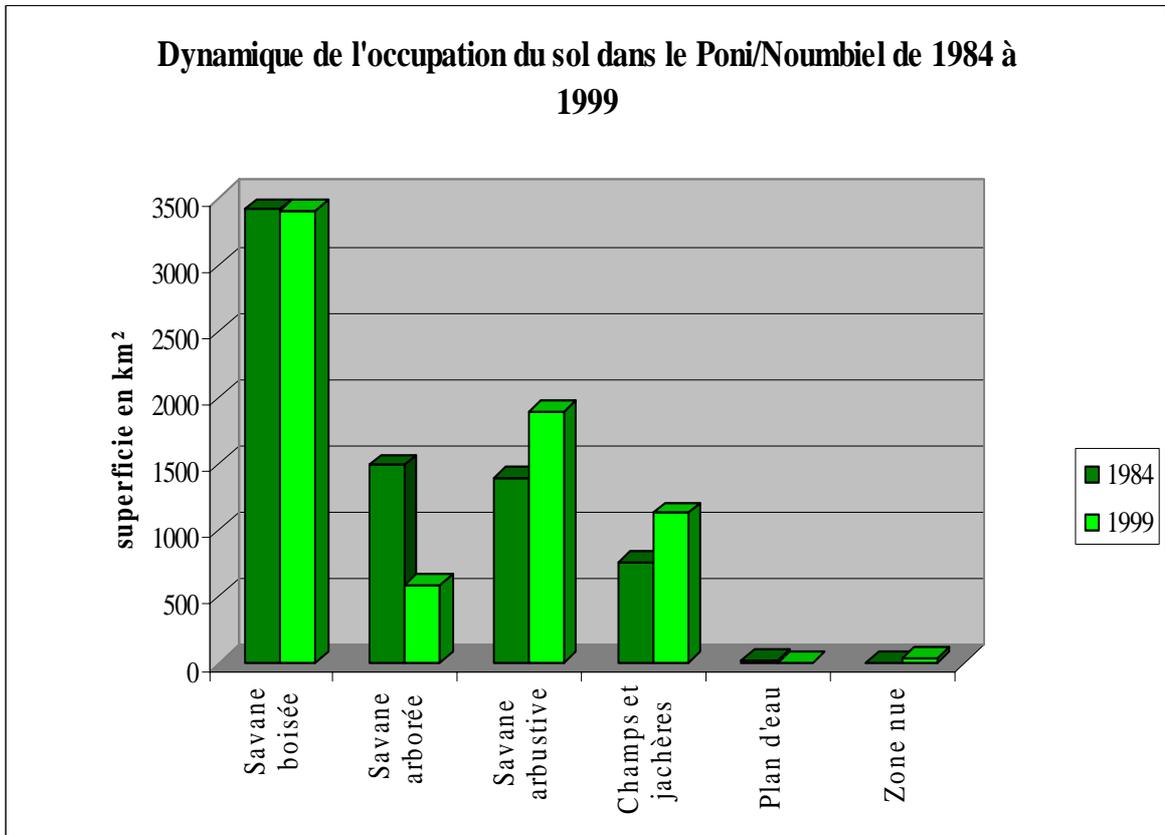
**Tableau n°4 : Dynamique de l'occupation du sol dans la Kompienga**

<i>Occupation du sol</i>	<i>Superficies</i>			
	<i>1984</i>		<i>1999</i>	
	<i>km<sup>2</sup></i>	<i>%</i>	<i>km<sup>2</sup></i>	<i>%</i>
Savane boisée ou formation ripicole	1549,78	22,3	362,64	5,2
Savane arborée	1678,94	24,2	673,42	9,8
Savane arbustive dense	654,2	9,4	1218,53	17,5
Savane arbustive claire	2189,77	31,5	3202,29	46,1
champs et jachères récentes	145,78	2,1	189,55	2,7
Affleurement rocheux et sols très peu couverts	725,71	10,5	1147,37	16,5
Plan d'eau			151,39	2,2
	6944,18	100	6945,19	100

**Graphique n°2**

**Tableau n°5 : Dynamique de l'occupation du sol dans le Poni/Noumbiel**

Occupation du sol	Superficies			
	1984		1999	
	km <sup>2</sup>	%	km <sup>2</sup>	%
Savane boisée et formation ripicole	3422,31	48,37	3415,11	48,26
Savane arborée à arbustive	1490,7	21,06	590,05	8,34
Savane arbustive	1395,8	19,73	1898,15	26,82
Champs et jachères	753,38	10,65	1129,35	15,97
Plan d'eau	13,62	0,19	3,61	0,05
Zone nue	0		39,54	0,56
<b>TOTAL</b>	<b>7075,81</b>	<b>100</b>	<b>7075,81</b>	<b>100</b>

**Graphique n°3**

**Tableau n°6 : Evolution du peuplement dans l'est et le sud ouest**

PROVINCES	1985			1996		
	Population	%	Densité	Population	%	Densité
Kompienga	23 818	3,8	3,4	40 689	4,8	5,8
<b>Est</b>	<b>626 173</b>	<b>100</b>	<b>13,5</b>	<b>853 629</b>	<b>100</b>	<b>18,5</b>
Noumbiel	44 428	10,1	16,2	51 431	10,6	18,8
Poni	191 754	46,5	26,1	195 900	40,4	26,7
<b>Sud ouest</b>	<b>441 525</b>	<b>100</b>	<b>27,3</b>	<b>485 313</b>	<b>100</b>	<b>30,0</b>

Sources : INSD

**Tableau n°7 : Projections de l'effectif de la population dans l'Est et le Sud-ouest**

PROVINCES	1996		Projections					
			2 000		2 006		2 010	
	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité	Population	Densité
Kompienga	40 689	5,8	49 564	71	66 447	9,5	80 787	11,5
<b>Est</b>	<b>853 629</b>	<b>18,5</b>	<b>957 024</b>	<b>20,7</b>	<b>1 137 744</b>	<b>24,6</b>	<b>1 278 224</b>	<b>27,6</b>
Noumbiel	51 431	18,8	54 243	19,8	58 751	21,5	61 963	22,6
Poni	195 900	26,7	197 430	26,8	199 747	27,2	201 307	27,4
<b>Sud ouest</b>	<b>485 313</b>	<b>30,0</b>	<b>502 775</b>	<b>31,1</b>	<b>530 654</b>	<b>32,8</b>	<b>550 439</b>	<b>34,1</b>

Sources : D'après les données de l'INSD

**Tableau n°8 : Evolution de la population des principaux villages de l'Est**

<i>Villages</i>	<i>Populations</i>		<i>Accroissement</i>
	<i>1985</i>	<i>1996</i>	<i>Taux d'accroissement</i>
<i>Diabiga</i>	1318	1334	1,2
<i>Kompienga</i>	1 200	4706	292,2
<i>Kompiengbiiga</i>	1200	3451	187,6
<i>Kpankpa</i>	592	735	24,1
<i>Madjoari*</i>	878	845	-3,1
<i>Nadiagou</i>	509	1265	148,5
<i>Obougou</i>	-	1028	
<i>Pama*</i>	3526	4533	28,6
<i>Pognoa Sakoado</i>	1532	1759	14,8
<i>Pognoa Tikonti</i>	1205	1372	13,8
<i>Tindangou</i>	619	256	-58,6
<i>Tokoudouga</i>	833	746	-10,4

Source : INSD (1975, 1985 et 1996)

**Tableau n°9 : Evolution de la population des principaux villages du sud ouest**

<i>Principaux villages</i>		<i>Populations</i>		<i>Accroissement</i>
		<i>1985</i>	<i>1996</i>	<i>Taux d'accroissement</i>
<b>NOUMBIEL</b>	<i>Batié</i>	1 162	5 877	405,8
	<i>Midebdo</i>	632	641	1,4
<b>PONI</b>	<i>Broum Broum</i>	2 144	2 382	11,1
	<i>Dimolo</i>	1 282	1 365	6,5
	<i>Djigouè</i>	924	1 205	30,4
	<i>Gaoua</i>	10 657	16 424	51,1
	<i>Kampti</i>	3 208	7 468	132,8
	<i>Loropéni</i>	2 875	3 556	23,7
	<i>Nako</i>	1 147	1 332	16,1
	<i>Sidimoukar</i>	740	797	7,7

Source : INSD (1975, 1985 et 1996)

**Tableau n°10 : Soldes migratoires des zones d'étude en 1996**

<b>PROVINCES</b>	<i>Entrants</i>	<i>Sortants</i>	<i>Soldes</i>	
			Effectifs	%
<b>Kompienga</b>	4879	5019	-140	-0,6
<b>Total est</b>	66554	42284	24 270	100
<b>Noumbiel</b>	3 203	2 017	1 186	+8,1
<b>Poni</b>	9 538	13 656	- 4 118	-28,2
<b>Total sud ouest</b>	28 763	43 355	- 14 592	-100

Source : INSD. RGPH. 1996

## **PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES**

**Photographie n°1 : Champ de coton dans la Kompienga**

Malgré le panneau d'interdiction, la mise en valeur des terres n'épargne pas les réserves de faune et de flore comme c'est le cas ici dans l'enclave de Sambouali.

**Photographie n°2 : Champ de coton au milieu d'une savane arborée**

Les nouveaux défrichements se font au détriment de la végétation naturelle.

## TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	2
INTRODUCTION GENERALE.....	3
PREMIERE PARTIE : DESCRIPTION RESUMEE DES OPERATIONS DE RECHERCHE ....	7
I. Les rencontres de concertation.....	8
II. La revue documentaire.....	8
III. La collecte des données .....	9
3.1. La collecte des données quantitatives et qualitatives .....	9
3.1.1. L'échantillon.....	9
3.1.2. Les techniques de collecte des données.....	9
3.1.3. Les questionnaires .....	10
3.2. Le traitement des images satellites .....	10
IV. L'analyse des données.....	11
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE L'EQUIPE PRIPODE BF5 .....	12
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DETAILLEE DES RESULTATS DES RECHERCHES .....	15
I. LA METHODOLOGIE .....	16
II. LES RESULTATS DES RECHERCHES .....	18
2.1. L'analyse documentaire.....	18
2.1.1. La dynamique de la population .....	18
2.1.2. Les textes eçn matière de politique de population.....	20
2.1.3. Les textes en matière de politiques environnementales.....	21
2.1.3.1. La Réorganisation Agraire et Foncière.....	21
2.1.3.2. Le Code de l'environnement.....	21
2.1.3.3. La loi portant Code forestier au Burkina Faso.....	22
2.1.3.4. La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau.....	21
2.1.3.5. La loi d'orientation relative au pastoralisme.....	21
2.1.4. Les textes en matière de politique de développement .....	23
2.2. Les enquêtes de terrain .....	24
2.2.1. Les migrations, source d'accroissement de la production.....	24
2.2.2. Le rôle de la mobilité sur les conditions de vie des ménages.....	26
2.2.3. Les conflits liés à l'insécurité foncière .....	27
2.2.4. Les mutations socio-culturelles .....	29
2.3. L'analyse des images satellites.....	30
2.3.1. La dynamique de l'occupation humaine de l'espace.....	30

2.3.2. La dégradation du couvert végétal.....	30
CONCLUSION .....	35
BIBLIOGRAPHIE .....	36
ANNEXES .....	42